

# ➤ Rapport d'Activité 2015



Édito.....	page 3
Les dates clés .....	pages 4 et 5
L'identité communautaire du pays d'Héricourt .....	pages 6 et 7
Aménagement du Territoire .....	pages 8 à 15
Développement Économique .....	pages 16 à 23
Animation périscolaire et loisirs .....	pages 24 à 27
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine .....	pages 28 à 29
Environnement - Déchets .....	pages 30 et 31
Habitat et Énergies renouvelables .....	pages 32 à 35
Développement culturel et sportif .....	pages 36 à 44
Petite Enfance .....	pages 45 à 50
Emploi - Insertion professionnelle et formation .....	pages 51 à 59
Information - Communication .....	pages 60 et 61
Finances .....	pages 62 à 75
Moyens Généraux, Financiers et Ressources Humaines .....	pages 74 à 76
Le mot du Directeur .....	page 77





**pays d'Héricourt**  
communauté de communes

Maison du Territoire  
3 rue Niemböler  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

**payshericourt.fr**

Conception impression :  
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos :  
communauté de communes  
du pays d'Héricourt et ville d'Héricourt



**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de communes

# édito

En 2015, les compétences exercées par la CCPH se sont beaucoup élargies. Ainsi après la médiathèque, l'école de musique, le service d'instruction du droit des sols (permis de construire), le PLUi, la compétence bassin d'apprentissage de la natation sont désormais communautaires.

Des investissements importants ont été menés à bien : la nouvelle desserte du SUPER U et l'amélioration des flux routiers en direction de Montbéliard, l'achèvement des travaux aux abords de la manufacture Hermès (impasse de la manufacture et rue Bardot), l'achèvement de la réalisation du Synthétique Intercommunal de Brevilliers et des vestiaires, l'achèvement de l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux.

Le développement économique constitue toujours notre priorité principale avec quelques réalisations fortes en 2015 : l'ouverture de la manufacture Hermès en octobre 2015, le transfert des ateliers logistiques de l'ADAPEI aux Guinottes, l'arrivée des entreprises IENN et Didier Distribution, les investissements en machines de l'entreprise LASER EVOLUTION, les investissements de plateforme réalisés par GAUSSIN MANUGISTIQUE aux Guinottes et aux abords du site historique, rue du 47ème RA, le lancement des travaux du nouveau SUPER U et la construction de 5 nouvelles cellules commerciales à l'avant du centre Leclerc.

L'excellent taux de remplissage des Guinottes 1 et 2 nous a conduit à réaliser les études et lancer les acquisitions pour prévoir une extension sur 10 hectares supplémentaires.

En matière d'environnement, la mise en place de la redevance incitative apporte des résultats probants : un tri renforcé en porte à porte dans les villages, une baisse importante des tonnages d'ordures ménagères à incinérer et enfin une baisse du montant de la redevance pour la plupart des habitants.

La CCPH a apporté son soutien aux projets éoliens initiés par les communes notamment à Saulnot, Champey et Brevilliers.

Enfin dans le cadre de la loi NOTRe, notre périmètre communautaire va s'élargir dès janvier 2017 par l'accueil de 4 communes : Belverne, Le Vernoy, Laire et Aibre.

Je veux saluer l'esprit de confiance qui anime nos débats et enrichit nos projets grâce à l'engagement des 50 conseillers communautaires qui travaillent au développement des services sur le Pays d'Héricourt.

Je veux souligner également l'implication sans faille de nos agents intercommunaux mobilisés et attentifs à la qualité de nos services publics locaux.

Le pays d'Héricourt avance et construit résolument un avenir dynamique et solidaire pour tous.

**Fernand BURKHALTER**

Maire d'Héricourt  
Président de la communauté  
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement  
*Burkhalter*

[www.payshericourt.fr](http://www.payshericourt.fr)

## Janvier

**21 janvier** : Pose de la première pierre de la manufacture Hermès à Héricourt

## Février

**6 février** : Inauguration de l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux

**15 février** : 1<sup>ère</sup> rencontre officielle sur le Synthétique Intercommunal de Brevilliers

## Mars

**12 mars** : Cession du lot 2B des Guinottes 1 à la Ville d'Héricourt pour le relogement de 4 entreprises sinistrées rue de la tuilerie

**18 mars** : Inauguration de IENN aux Guinottes

**22 et 29 mars** : Élections départementales

## Avril

**12 avril** : 2<sup>e</sup> édition d'Enjouez-vous

**15 avril** : Vote des budgets

**18 et 19 avril** : 7<sup>e</sup> édition de la Pluie vénitienne à Héricourt

## Mai

**3 mai** : 24<sup>e</sup> fête de la fleur et du jardin à Chenebier

**17 mai** : Journée du pain des Amis du Fort du Mont Vaudois à Héricourt

**22, 23 et 24 mai** : Représentations du spectacle « Chapeau » de Choréa

## Juin

**19 juin** : Inauguration du Synthétique Intercommunal de Brevilliers et des vestiaires sportifs Pierre BATOZ

**25 juin** : Signature d'une convention avec le SMAU et EIFFAGE ENERGIE pour la création d'un Point de Raccordement Mutualisé pour le haut-débit à Bussurel

**25 juin** : Reconnaissance de l'intérêt communautaire de l'École de musique d'Héricourt

**25 juin** : Adoption du pacte fiscal

## Juillet

**1<sup>er</sup> juillet** : Création d'un service commun d'instruction des Autorisations d'Occupation des Sols (ADS)

**1<sup>er</sup> juillet** : Naissance de l'Agence de développement du Nord Franche-Comté (ADN-FC) issue de la fusion du pôle économie de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard et de l'ADEBT

**6 au 10 juillet** : Organisation d'un séjour à la ferme pour 45 enfants

## Août

**7 août** : Vote de la loi NOTRe par l'Assemblée Nationale portant réforme de l'organisation territoriale

## Septembre

**10 septembre** : Démarrage des travaux sur la ligne ferroviaire Belfort-Delle

## Octobre

**1<sup>er</sup> octobre** : Adhésion au Pôle Métropolitain

**1<sup>er</sup> octobre** : Prise de compétence PLUi

**1<sup>er</sup> octobre** : Approbation du CADD

**3 octobre** : Inauguration du Multi-accueil intercommunal

**4 octobre** : 11<sup>e</sup> édition d'Enlivrez-vous

## Novembre

**2 novembre** : Démarrage des travaux de requalification du RPAM

## Décembre

**6 et 13 décembre** : Élections régionales

**13 décembre** : 14<sup>e</sup> édition des 10 kms d'Héricourt

**10 décembre** : Prise de compétences bassin d'apprentissage de la natation

**10 décembre** : Édition du cahier n°5 d'Histoire et Patrimoine d'Héricourt

# L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000 est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.

## 2015 en quelques chiffres

7 séances plénières du Conseil  
communautaire

18 réunions de bureau

18 réunions de commission

192 délibérations

4 budgets pour un total

de 15 millions d'euros

146,5 kilomètres de superficie

20 222 habitants (données INSEE 2013)

## L'exécutif

Président : **Fernand BURKHALTER**

1<sup>er</sup> Vice-président : **Jean-Jacques SOMBSTHAY**  
Aménagement du Territoire

2<sup>e</sup> Vice-président : **Jacques ABRY**  
Développement Économique

3<sup>e</sup> Vice-président : **Robert BOURQUIN**  
Enfance - jeunesse

4<sup>e</sup> Vice-présidente : **Martine PEQUIGNOT**  
Mutualisation

5<sup>e</sup> Vice-président : **Luc BOULLÉE**  
Développement culturel et sportif

6<sup>e</sup> Vice-présidente : **Dahlila MEDDOUR**  
Petite enfance

7<sup>e</sup> Vice-président : **Jean VALLEY**  
Environnement - déchets

8<sup>e</sup> Vice-président : **Gérard CLEMENT**  
Finances - fiscalité

9<sup>e</sup> Vice-président : **Michel CLAUDEL**  
Haut-débit

10<sup>e</sup> Vice-présidente : **Marie-Odile NOWINSKI**  
Emploi - Insertion - Formation

11<sup>e</sup> Vice-président : **Jean-Claude KUBLER**  
Communication

12<sup>e</sup> Vice-président : **Christian GAUSSIN**  
Énergies renouvelables

13<sup>e</sup> Vice-président : **Dominique CHAUDEY**  
Développement durable – Tourisme - Patrimoine

14<sup>e</sup> Vice-présidente : **Catherine FORTES**  
Habitat

15<sup>e</sup> Vice-président : **Grégoire GILLE**  
Gestion des cours d'eau

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

## Les Conseillers communautaires

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a prévu lors du renouvellement des conseils municipaux en 2014, une élection des délégués communautaires au suffrage universel direct, dans les communes où les conseils municipaux sont élus au scrutin de liste. Ainsi le Conseil Communautaire a voté une nouvelle répartition des sièges avec 50 délégués titulaires et 10 délégués suppléants selon la répartition suivante :

### Les Conseillers Communautaires

BREVILLIERS	<b>Michel CLAUDEL</b> <b>Daniel CHARMOILLAUX</b>
CHAGEY	<b>Josette LOCH</b> <b>Chantal FERRY</b>
CHALONVILLARS	<b>Jean-Claude KUBLER</b> <b>Christian PY</b> <b>Sophie SEYRIG</b> <b>Stéphanie CHEVRIER</b>
CHAMPEY	<b>Jean VALLEY</b> <b>Claude PERRIN</b> <b>Pierre DUVERNOY</b>
CHAVANNE	<b>Jean-Pierre MATHEY</b>
CHENEBIER	<b>Marie-Odile NOWINSKI</b> <b>Francis ABRY</b> <b>Danielle CROISSANT</b>
COISEVAUX	<b>Robert BOURQUIN</b>
COURMONT	<b>Jean VILLANI</b>
COUTHENANS	<b>Jean-Denis PERRET-GENTIL</b> <b>Angélique BARROCAS</b> <b>Arnaud TRIBILLON</b>
ÉCHENANS /S MT VAUDOIS	<b>Dominique CHAUDEY</b> <b>Jean-Marc CROISSANT</b>
ÉTOBON	<b>Daniel COUSSEAU</b>

### Les Suppléants

CHAVANNE	<b>Sébastien SENECOT</b>
COISEVAUX	<b>Pascale RAPP</b>
COURMONT	<b>Valery VOUAGNET</b>
ÉTOBON	<b>André BOYER</b>
MANDREVILLARS	<b>Catherine LOCATELLI</b>

HÉRICOURT	<b>Fernand BURKHALTER</b> <b>Martine PEQUIGNOT</b> <b>Pierre-Yves SUTTER</b> <b>Danielle BOURGON</b> <b>Alain PARCELLIER</b> <b>Catherine FORTES</b> <b>Patrick PAGLIA</b> <b>Dominique VARESCHARD</b> <b>Luc BERNARD</b> <b>Dahlila MEDDOUR</b> <b>Yves GERMAIN</b> <b>Blaise-Samuel BECKER</b> <b>Sandrine PALEO</b> <b>Robert BURKHALTER</b> <b>Anne-Marie BOUCHE</b>
LUZE	<b>Jacques ABRY</b> <b>Éric STEIB</b> <b>Carole VALLADONT</b>
MANDREVILLARS	<b>Jean-Jacques SOMBSTHAY</b>
SAULNOT	<b>Christian GAUSSIN</b> <b>Jean-Pierre BARAFFE</b> <b>Jean-François RIBIERE</b>
TAVEY	<b>Gérard CLEMENT</b>
TRÉMOINS	<b>Grégoire GILLE</b>
VERLANS	<b>Luc BOULLÉE</b>
VILLERS S/SAULNOT	<b>Guy GREZEL</b>
YVANS LE VAL	<b>Jean-François NARDIN</b>

TAVEY	<b>André LAUCHER</b>
TRÉMOINS	<b>Georges DORMOY</b>
VERLANS	<b>Jean THIEBAUD</b>
VILLERS S/SAULNOT	<b>Alain ROBERT</b>
YVANS LE VAL	<b>Yves LIGIER</b>

## Aménagement du territoire

budget :  
376 061 €

# Point sur les activités 2015 du SMAU



L'année 2015 est une année charnière qui anticipe des bouleversements institutionnels à venir suite à la promulgation de la Loi NOTRe avec une réorganisation territoriale du Nord Franche-Comté.

Le processus de mise en place d'un Pôle métropolitain enclenché en 2014 s'est poursuivi et le SMAU a mené à bien ses différentes missions.



## Aménagement numérique du territoire

En parallèle du suivi de la DSP de la Boucle Locale Haut Débit, le SMAU a procédé au montage d'un projet THD (Très Haut Débit) avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle qui ont amené les élus à privilégier une solution de 100 % de FTTH (fibre jusqu'à l'habitant) d'ici 5 ans.

3 opérations PRM (Point de Raccordement Mutualisé) ont également été mises en œuvre à Argiésans, Chèvremont et Bussurel.

Fin 2015, on comptait 80 contrats fibre optique, 6 600 clients ADSL et 700 abonnés au WifiMax.

## Le SMAU, autorité urbaine dans le cadre de l'axe 5 du FEDER

Le FEDER est un fonds européen destiné à soutenir des projets servant le développement économique des régions. L'axe n°5 dit « urbain » sur la période 2014-2020 se compose de 2 objectifs :

- augmenter la qualité de l'environnement en réhabilitant les espaces dégradés des pôles métropolitains ;
- augmenter la qualité du cadre de vie dans les quartiers prioritaires.

2 territoires ont été identifiés : le Pôle Métropolitain Centre Franche Comté et l'Aire urbaine, appelés à évoluer en Pôle Métropolitain Nord Franche Comté. Ainsi le SMAU a été missionné comme « Autorité urbaine provisoire » pour le compte des collectivités du territoire pour réaliser une stratégie intégrée à l'horizon 2020 s'appuyant sur un diagnostic mettant en avant les enjeux du territoire.

Au 31 décembre, 2 projets majeurs étaient parvenus au SMAU : la requalification du site ex-PSA Nord Sochaux-Montbéliard et la seconde phase opérationnelle de la requalification du site des Forges à Grandvillars. La requalification des friches de la Tuilerie à Héricourt est d'ores et déjà identifiée avec une enveloppe FEDER pré-réservée par la CCPH.

## CADD de l'Aire urbaine 2015-2017

La Région a fait évoluer sa politique territoriale pour la période 2015-2020 après 2 générations de Contrats de Pays. Volet principal du nouveau dispositif, le Contrat d'Aménagement et de Déve-

## Schéma du processus de sélection des projets de l'axe 5 du FEDER

Informations et échanges préalables Option : avis de l'EPCI concerné	SMAU/ porteur
Dépôt du dossier auprès du SMAU + lettre d'intention à la Région	Porteur
Accusé de réception et analyse du dossier	SMAU
Comité technique : information du porteur	SMAU
Comité de sélection : avis motivé	SMAU
Notifications par courrier au porteur et à l'autorité de gestion	SMAU
En cas d'avis positif : dépôt du dossier FEDER directement auprès de la Région pour instruction	SMAU

veloppement Durable (CADD est pour la première fois unique à l'échelle de l'ensemble du Nord Franche-Comté (agglomérations et communauté de communes) avec une enveloppe globale de plus de 5 millions d'euros.

Lors du comité syndical du 4 novembre, le CADD a été adopté et sur les 25 opérations retenues, le Pays d'Héricourt en compte 5 qui mobilisent 335 303 euros soit 29,11 % de l'enveloppe 2015-2017 réservée aux 9 communautés de communes :

- élaboration du schéma des voies cyclables (CCPH) ;
- mise en œuvre du plan vélo tranche 1 – voies d'intérêt communautaire (CCPH) ;
- mise en œuvre du plan vélo – voies d'intérêt communale (Ville d'Héricourt) ;
- 3<sup>e</sup> salle multisports intercommunale (CCPH) ;
- création des espaces de formation (CCPH).

## Étude transfrontalière des pratiques culturelles

Après avoir finalisé chacun de leur côté une étude sur l'économie créative, le SMAU et la République du Canton du Jura (RCJU) se sont engagés dans une 2<sup>e</sup> étude, cette fois-ci commune, portant sur les pratiques culturelles des habitants de l'Aire urbaine et du Canton du Jura.

Trois grandes orientations dessinent la trame de cette étude : les pratiques culturelles générales des habitants, les pratiques et centres d'intérêt des adolescents et le regard des professionnels et des institutionnels.

Cette étude permettra de mesurer l'espace de pratique et de consommation culturelle et son effet en terme de mobilités et d'étudier la place du numérique dans la sphère culturelle actuelle. Au final, plus de 1 400 personnes ont été interrogées ou ont participé à un entretien.

## Plan Climat Air Énergie Territorial Aire urbaine

En 2014, le SMAU propose l'élaboration d'un PCAET pour mettre à profit le travail mené autour du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Aire

urbaine. Cette année le bureau d'étude choisi, la phase 1 de la mission a été lancée en avril et se terminera en décembre. Elle donnera lieu à 2 rapports : le profil climat du territoire / vulnérabilité du territoire et l'adaptation au changement climatique.

Le SMAU a préparé la phase 2 (stratégie et plan d'actions) en inscrivant 16 opérations du CADD en lien direct avec le futur programme d'actions du PCAET.

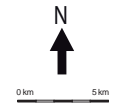
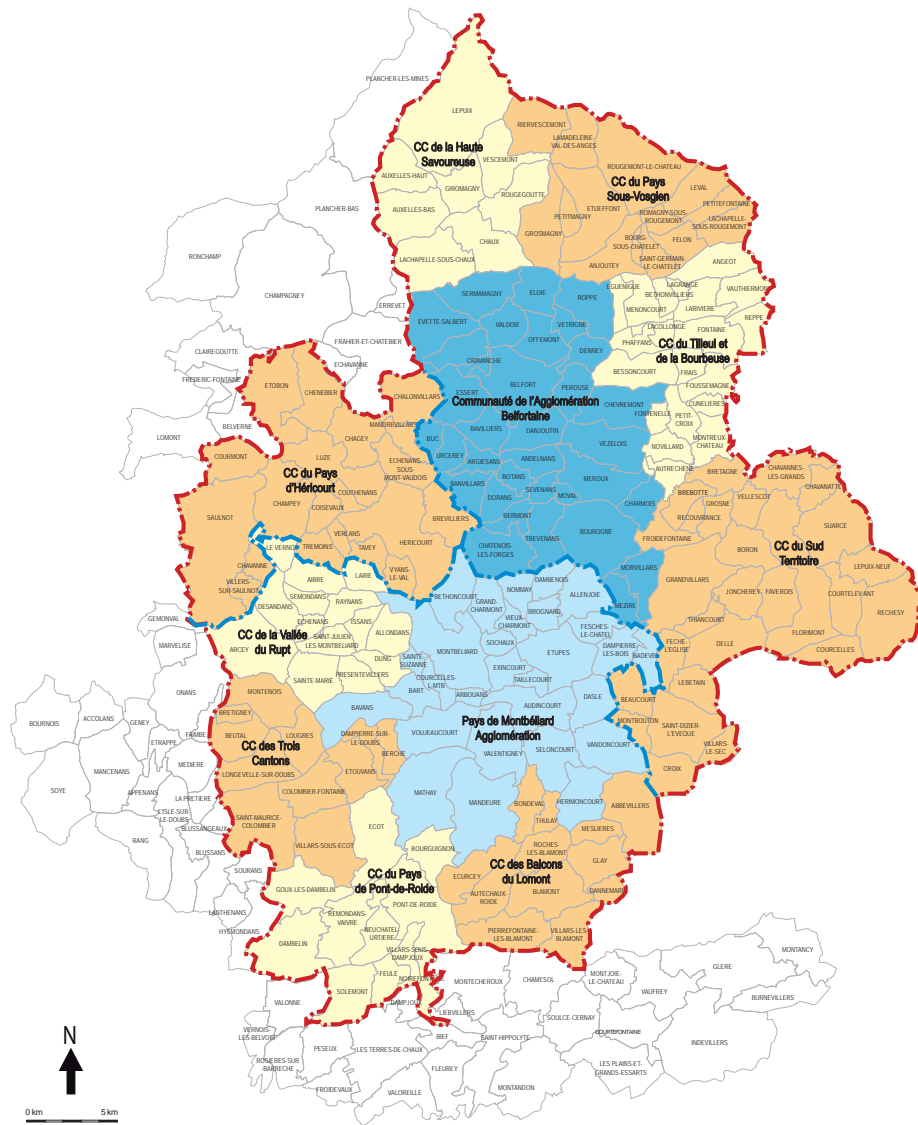
## Pôle métropolitain

Initiée en 2013, la création d'un Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté s'est concrétisée cette année. Succédant au SMAU, il permettra au territoire de se renforcer et de donner une réelle lisibilité au Nord Franche-Comté, des moyens d'interventions supplémentaires, particulièrement dans le contexte actuel d'évolution de l'organisation territoriale.

### Le Pôle Métropolitain interviendra dans les domaines suivants :

- Le développement économique ;
- la promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture ;
- l'aménagement de l'espace ;
- le transport et la Mobilité ;
- la santé.

Le conseil communautaire dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre a décidé d'adhérer au Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté. La CCPH conservera 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) sur les 32 membres du Conseil Métropolitain.



Population : 309 164 habitants  
 Superficie : 1 234,05 km<sup>2</sup>  
 Densité : 251 habitants / km<sup>2</sup>  
 Nombre de communes : 199

- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Limites départementales
- Périmètre Pays

Source : INSEE, 2011

## Zoom sur le PRM de Bussurel

Bien que proches de seulement quelques kilomètres du centre-ville d'Héricourt, les habitants de Bussurel ne disposent pas d'un débit internet satisfaisant de par des lignes téléphoniques en cuivre trop longues depuis le NRA d'Héricourt.

Le SMAU, compétent en matière d'aménagement numérique sur le territoire du Pays d'Héricourt, a été saisi pour lancer une consultation pour la création d'un PRM (Point de Raccordement Mutualisé) à Bussurel à l'image de ce qui a déjà été réalisé avec succès à Châlonvillars et selon les mêmes principes directeurs à savoir une participation financière répartie équitablement entre la CCPH et la commune d'accueil.

Le prestataire a été retenu en juin pour un coût de 91 619 euros dont 50 % sont à la charge de la CCPH et autant à la Ville d'Héricourt.

Au terme de 11 mois de travaux, les habitants de Bussurel disposeront d'un débit proche de 20 méga.



Le PRM de Bussurel

## Un nouveau service commun d'instruction du droit des sols

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, l'instruction des Autorisations D'occupation des Sols (ADS) était assurée par deux services distincts sur le territoire de la CCPH :

- Le service municipal d'Héricourt, compétence exercée obligatoirement depuis 2006 ;
- le service de la DDT pour les 19 autres communes.

Mais la loi ALUR du 24 mars 2014 a abaissé le seuil de mise à disposition gratuite des services de l'État en matières de permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis de démolir, permis d'aménager et certificats d'urbanismes. Les communes membres d'une EPCI de plus de 10 000 habitants ne peuvent plus prétendre à ce service de l'État.

Dans un souci de mutualisation, la CCPH a donc créé un service commun ADS basé à la Mairie d'Héricourt.

Les 14 communes concernées (Brevilliers, Chagey, Châlonvillars, Champey, Chenebier, Couthenans, Échenans sous Mont Vaudois, Etobon,

Luze, Mandrevillars, Saulnot, Tavey, Verlans et Vyans le Val) ont adhéré au service par le biais d'une convention.

Les communes sans aucun document d'urbanisme, à savoir Coisevaux, Courmont, Trémoins, Villers-sur Saulnot restent soumises au règlement national d'urbanisme avec instruction par les services de l'État. La commune de Chavanne, bénéficiant d'une carte communale mais qui a délégué sa compétence à l'État, dispose d'un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour y adhérer.

Les communes de Belverne et de Clairegoutte pour des raisons de proximité avec Héricourt, ont demandé à adhérer à ce service commun à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le service d'instruction des ADS est piloté par la CCPH mais la délivrance des actes reste bien de la compétence des Maires.



## Nombre de dossiers déposés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2015

Permis d'aménager	Permis de construire	Permis de démolir	Déclaration préalable	Certificat d'urbanisme	TOTAL
4	39	1	112	20	176

## PLUi

La Communauté de communes du pays d'Héricourt est compétence en matière d'étude, d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale.

Avec les évolutions législatives et réglementaires récentes (lois NOTRe et ALUR, compétence ADS...) la CCPH a décidé la prise de compétence « PLUi », qui donnera une dimension plus forte, plus intégrée et plus dynamique à l'échelon communautaire.

Dans ce contexte, pour simplifier les procédures, mutualiser les études, réduire fortement les coûts, accélérer le processus d'intégration communautaire, l'élaboration d'un PLUi du Pays d'Héricourt ayant valeur de SCoT a été adopté en séance du conseil du 1<sup>er</sup> octobre.

Une charte de gouvernance approuvée en décembre vise à encadrer les conditions d'élaboration du PLUi en précisant les modalités d'association des communes et en apportant des garanties aux communes.



## Loi NOTRe : de 20 communes à 24

La Loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur l'organisation territoriale de la République constitue le 3ème volet de la réforme territoriale. Elle décline ses objectifs sur 3 niveaux :

- Les régions, plus fortes avec des compétences renforcées ;
- les départements centrés sur leurs missions de solidarité humaine et territoriale ;
- les intercommunalités, réorganisées avec un seuil de population minimal relevé à 15 000 habitants, avec des dérogations selon des critères de localisation et/ou de densité, sans pouvoir descendre en dessous de 5000 habitants et avec des compétences renforcées.

Compte tenu de ces critères de seuils, la CCPH n'est pas concernée directement par cette loi mais par contre est touchée indirectement en

raison des communautés de communes voisines qui doivent atteindre les nouveaux seuils, ce qui est le cas de la Communauté de communes du Rahin et Chérimont et de la Communauté de communes de la Vallée du Rupt, située dans le Doubs. Les collectivités, communes et intercommunalités ont été consultées cette année sur les projets de SDCI élaboré par les préfets pour une mise en œuvre effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Lors de sa séance du 10 décembre, le conseil communautaire a émis un avis favorable pour l'accueil de Belverne et pour présenter un amendement au SDCI à Madame la Préfète de Haute-Saône pour l'accueil de Laire, Aibre et Le Vernoy.

Ces 4 communes directement contigües à la CCPH viendraient ainsi conforter le seuil de 20 000 habitants de la CCPH car elles représentent une population de 1 168 habitants.

Le nouveau périmètre  
de la Communauté de Communes  
du Pays d'Héricourt



## Contrat de ville

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit que la politique de la ville doit être menée à l'échelle intercommunale conjointement avec l'État et les collectivités territoriales dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville.

Le périmètre du quartier prioritaire de la politique de la ville pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est le quartier des « Chenevières » à Héricourt.

Le contrat de ville 2015-2020 fait suite au Contrat Urbain de Cohésion Sociale dans lequel la CCPH s'est engagée aux côtés de la ville d'Héricourt dès 2007.

Le quartier des Chenevières  
à Héricourt



Un comité de pilotage définit les orientations stratégiques ainsi que le programme annuel voir pluriannuel d'actions déclinées sous différentes thématiques.

Les orientations stratégiques du Contrat de Ville reposent sur 3 piliers :

- La cohésion sociale ;
- le cadre de vie et le renouvellement urbain ;
- le développement de l'activité économique et de l'emploi.

La Ville d'Héricourt est chargée de la mise en œuvre de ce contrat de ville.

Pour cette année, la Communauté de Communes a validé le programme d'actions et s'est engagée pour valoriser l'animation et les accueils périscolaires au Pôle périscolaire Robert Ploye et renforcer la programmation PLIE.



## HERIVA, toujours utile

2015 marque une légère baisse dans la fréquentation du service de transport à la demande HERIVA alors que le kilométrage effectué est supérieur à celui de 2014. Cette hausse du kilométrage s'explique par des prises en charge d'adhérents hors Héricourt, ce qui implique plus de kilomètres par transport effectué.

La reconduction d'une année supplémentaire pour le marché TAD a été notifiée au GIHP et se sont plus de 115 000 kilomètres qui ont été parcourus par notre TAD.

### 2015 en quelques chiffres

- 1066** adhérents
- 66** usagers supplémentaires
- 115 764** km effectués
- 6 138** transports PMR
- 3 440** transports valides
- 8 553** tickets vendus
- 270** titres Aire urbaine jour utilisés

## AED et fonds de concours : un coup de pouce pour les communes

Comme chaque année, la CCPH soutient financièrement les communes en leur versant un fonds de concours, ou un abondement de l'AED. Ainsi, 31 506,25 euros ont été versés au titre du solde des fonds de concours aux communes et 9 004,65 euros au titre de l'AED, soit un total de 40 510,90 euros d'aides.

Il est à noter que les derniers paiements de fonds de concours marquent la fin de cette politique qui avait été engagée en 2010.



Fonds de concours Chenebier :  
aménagement du bourg centre

COMMUNES	AED VERSÉ
Échenans sous Mont Vaudois	1 311,75 €
Verlans	1 089,75 €
Vyans le Val	1 589,10 €
Héricourt	980,55 €
Étobon	1 670,55 €
Tavey	1 311,90 €
Courmont	1 051,05 €
	<b>9 004,65 €</b>

## Développement économique

budget :  
811 709 €

## HERMÈS ouvre sa 15<sup>e</sup> manufacture à Héricourt

Débutés à l'automne 2014, les travaux de construction du bâtiment HERMÈS sur le site du Pâquis se sont achevés. La pose symbolique de la première pierre par Guillaume DE SEYNES, Directeur Général du groupe a eu lieu le 21 janvier en présence de Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et Maire d'Héricourt et Jean-Michel VILLAUMÉ, Député de la Haute-Saône, de nombreux élus du Pays d'Héricourt, ainsi que les artisans maroquiniers nouvellement recrutés.

Après 18 mois de travaux, une centaine d'artisans a pris possession des lieux et a commencé la production de sacs le 12 octobre. À terme l'effectif du site comptera 280 personnes et la manufacture dispose d'un atelier de coupe de peaux de sorte à ce qu'elle soit en autonomie complète.

La manufacture s'étend sur 5 000 m<sup>2</sup> de locaux et ce nouvel ensemble immobilier est ouvert sur un verger conservatoire de 1 700 m<sup>2</sup> et un espace parking de 140 places.

Le groupe HERMÈS a investi 10 millions d'euros pour ce projet.

La manufacture



Pose de la première pierre



L'impasse de la manufacture

## Voiries du Pâquis

Dans un second temps, les travaux de réfection de voiries et des VRD de la rue Bardot et de l'impasse de la manufacture ont été menés en corrélation avec le projet HERMÈS.

Il s'est agit de dissocier les réseaux sur ce secteur et de requalifier les accès et les stationnements.

Les travaux se sont terminés fin septembre pour un coût global de 239 832 euros ht.



Le bâtiment DIDIER distribution

## Lancement de la 3<sup>e</sup> tranche des Guinnottes

La dernière vente ayant été effectuée en 2015, il ne reste plus aucun lot à commercialiser aux Guinnottes 1. Le lot 2B de 2 600 m<sup>2</sup> a été vendu à la ville d'Héricourt pour reloger les sinistrés du CDCE et favoriser ainsi la requalification du site de la Tuilerie. Les nouveaux locaux seront opérationnels en 2016.

Il reste 3 lots à commercialiser aux Guinnottes 2. Les 2 zones comptent plus d'une vingtaine d'entreprises.

La CCPH a décidé de conduire les études pour l'aménagement de la ZA des Coquerilles située dans le prolongement des Guinnottes pour 10 hectares. Les premières conclusions montrent la possibilité d'aménager 4 plates-formes avec des altimétries différentes sur environ 8 hectares commercialisables.

## DIDIER distribution

Spécialisée dans les métiers de bouche, l'entreprise grossiste est au service des artisans, boulangers, pâtisseries et traiteurs principalement en Alsace et Franche-Comté.

Les locaux de 1 200 m<sup>2</sup> sans compter les bureaux sont implantés sur le lot 1A des Guinnottes 2. Ils disposent de quais de chargement modernes qui permettent les transferts des marchandises pour les 4 camions frigorifiques de la société. Pour les particuliers, un magasin est présent au rez-de-chaussée du bâtiment et un site de vente en ligne est disponible ([www.appareildeschefs.com](http://www.appareildeschefs.com)).

Débutés en 2014, les travaux se sont achevés en février 2015

## ADAPEI

Nouvellement installé aux Guinnottes 2, l'ESAT d'Héricourt (Établissement et Service d'Aide par le Travail) est une structure de travail protégé pour les adultes déficients intellectuels qui comprend un atelier soudure, un atelier sous-traitance industrielle et un atelier espaces verts. Il emploie 150 personnes environ et travaille notamment pour PSA Sochaux ou Arcelor Mittal pour la partie sous-traitance industrielle.

Précédemment implantée dans 3 bâtiments distincts Rue Marcel Paul, l'Adapei avait besoin de surfaces supplémentaires de stockage suite à des nouveaux marchés.

La première phase de cette implantation a consisté à construire un espace atelier de 2 500 m<sup>2</sup> et un espace de stockage de même surface. La phase 2 du projet (extension des ateliers et construction de bureaux) est programmée pour l'année 2016.



5 000 M<sup>2</sup> d'atelier et d'espace de stockage

## Zoom sur GAUSSIN MANUGISTIQUE



Créée en 1880 par Eugène GAUSSIN, l'entreprise installée à Héricourt a une renommée mondiale. Elle est spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes de manutention roulants et de remorques industriels destinés aux activités portuaires et aéroportuaires.

L'entreprise emploie une centaine de personnes et a connu ces dernières années une progression importante, son chiffre d'affaires a progressé de 186 % en 2013 et de 58 % en 2014.

Dans une dynamique de développement et d'innovation constante, la société a choisi d'implanter sur 4 hectares aux Guinnottes 1 un nouveau site de production composé de bâtiments d'assemblage, d'un hall d'exposition, de bâtiments de stockage et de bureaux, ainsi que la création d'un terminal portuaire entièrement automatisé où elle réalisera des démonstrations à taille réelle à l'attention des clients et prospects afin de faciliter l'acte d'achat.

La pose de la première pierre de la tour de contrôle du futur terminal a eu lieu le 28 avril en présence d'un public nombreux et notamment de Mari-Guite DUFAY, Présidente de la Région Franche-Comté, d'Yves KRATTINGER, Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône et de Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH.

À terme, GAUSSIN MANUGISTIQUE aura investi 35 millions d'euros dans ce projet. 10 millions ont déjà été utilisés. En amont, ce projet lancé depuis 6 ans aura mobilisé 50 millions d'euros notamment en recherche et développement.

## Requalification des friches industrielles rue de la tuilerie à Héricourt

Le 13 octobre 2013, 9 lots sur 15 de la copropriété du 13, rue de la tuilerie à Héricourt ont été détruits par le feu. Cette friche industrielle regroupait le CDCE et des cellules artisanales.

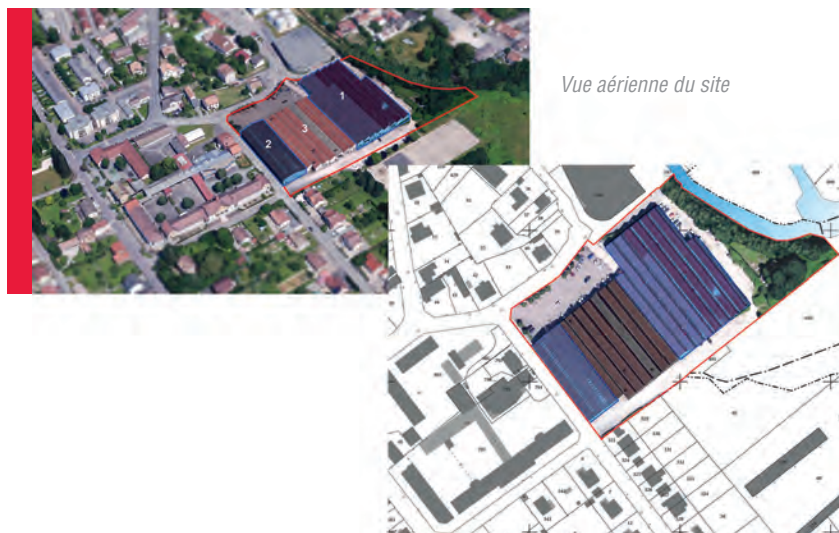
4 copropriétaires ont manifesté auprès de la CCPH et de la Ville d'Héricourt leur souhait de déplacer leur activité sur la ZAC des Guinntottes 1, sur le lot 2B encore disponible.

Le projet de requalification des friches industrielles dites de la Tuilerie à Héricourt a été identifié dans le PACT signé avec le Département et voté par l'assemblée communautaire pour envisager la requalification de ce secteur et y développer des activités économiques principalement.

Une opportunité s'est ainsi présentée en octobre pour l'acquisition d'un bâtiment de 1 700 m<sup>2</sup> et ainsi envisager un programme de requalification de ce site. Il se décomposera en 2 phases :

- Acquisitions – démolitions (2015-2017) ;
- aménagement d'un hôtel d'entreprises artisanal et création d'immobilier locatif avec des cellules de taille variable pour 80 % du foncier et programme d'habitat ou de service sur 20 % (2017-2020).

Cette opération aura un coût de 3 millions d'euros et les financements de l'État, la Région, le Département seront sollicités. Une étude d'aménagement de secteur a été engagée.



Vue aérienne du site

## Une nouvelle desserte pour la future zone commerciale SUPER U

Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de mise aux normes de son réseau routier, le Département de la Haute-Saône avait depuis plusieurs années le projet de modifier le tracé de la RD 438D. Au-delà de l'aspect sécuritaire, le projet d'aménagement a été également envisagé pour desservir la nouvelle zone commerciale au lieu-dit « Les Prés du Fol » ou sera installé le nouveau SUPER U. Sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Saône, une nouvelle section de 700 mètres a été créée et l'ancien tronçon a été transformé en voie d'accès pour la future zone commerciale.

Inauguration de la RD 438D



### 2015 en quelques chiffres

**280** salariés à la manufacture Hermès à l'horizon 2020

**23** entreprises installées sur la zone d'activités des Guinntottes

**98 831** m<sup>2</sup> d'acquisition foncière pour la future ZA des Coquerilles

Il a été inauguré le 8 juillet par Yves KRATTINGER, Président du Département de la Haute-Saône et Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et d'autres élus de la CCPH. Cette nouvelle section a été mise en service le 25 juin pour un coût total de 1 050 000 euros ht avec une participation de la CCPH à hauteur de 137 500 euros.

Visite de l'entreprise



## Laser Évolution

Implantée sur la ZA de Bussurel, la société fait partie du groupe TP Techni Partners qui est présidé par M. Jean-Luc MAFFLI. Le 18 juin, les élus locaux, notamment Denis SOMMER, Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté et Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, et les clients ont été conviés à une mise en lumière de la société. Le but fut d'exposer, la stratégie et le savoir-faire du groupe et de présenter les nouveaux investissements. L'entreprise a investi 1,4 millions d'euros pour l'acquisition de nouvelles machines. L'entreprise compte 80 salariés répartis sur 3 sites dont le site de Bussurel pour un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros.

## Zones d'activités de la CCPH

### Nomade Racing

Installé fin 2014, sur la zone des Champs Piots à Saulnot, l'entreprise est spécialisée dans la préparation de motos pour les raids. Il propose également une assistance logistique et mécanique aux coureurs, la location de motos ou la vente de pièces détachées.



Manu Braga a créé l'entreprise en 2008 à Montenois. Le bâtiment de 400 m<sup>2</sup> lui permet de développer son activité qui en fait l'une des plus grosses entreprises spécialisées en Europe. Outre l'assistance sur le Dakar, il se lance dans l'organisation de raids.

## L'immobilier industriel, artisanal et tertiaire du pays d'Héricourt

### Le Centre d'Affaires Pierre Carmien

Depuis 2008, le Centre d'Affaires Pierre Carmien est géré par le SIRES par le biais d'un mandat de mise en location et de gestion locative.

Composé de 800 m<sup>2</sup> de bureaux disponible à la location d'entreprises tertiaire, il est occupé à 100 % par 3 entreprises : la SA GAUSSIN, le cabinet de géomètre Delplanque et associés et l'association POINTFORE.

La salle de réunion, équipée d'un vidéoprojecteur, sono et office est de plus en plus utilisée par les entreprises pour leurs réunions de travail, leurs Conseils d'Administration ou leurs Comités d'Entreprise.

### L'hôtel d'entreprises

Situé aux Guinnottes 1, l'hôtel d'entreprises est géré par Action 70 qui a bénéficié d'un bail à construction.

4 cellules sont proposées à la location et ont été occupées par la SARL LA VERRINE (menuiserie bois PVC), la SARL HERIVIN (location de matériel des festivités), la SARL JS FERMETURES (menuiserie bois PVC) et BHM ELECTRIC (électricité).



La salle de réunion



Le bâtiment de l'Hôtel d'Entreprise

## Animation périscolaire et loisirs

**budget :**  
**2 115 580 €**

# Un accueil très demandé

L'année 2015-2016 est la 3<sup>e</sup> année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui se traduit par 1/2 journée d'enseignement le mercredi matin et par l'allègement du temps scolaire des enfants pour les 4 autres jours, avec une sortie d'école dès 15 h 45. Cette réforme doit contribuer à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Visite au musée du train



Les enfants très attentifs



Grand jeux

**58,75 %** des enfants scolarisés ont bénéficié des activités de découverte

**38** intervenants extérieurs sont venus renforcer l'équipe d'animation (en partenariat avec la Médiathèque d'Héricourt, le service des sports d'Héricourt, École de musique, Tip-Top Forme, Professions Sport, Association les Polychromes ....)

### Bilan 2015 en quelques chiffres

**8** pôles périscolaires  
**2** commissions périscolaires  
**5** comités de pilotage  
**241** jours d'ouverture  
**45 842** journées enfants réalisées  
(2014 : 42 744 ; 2013 : 39 708)

## Cuisine centrale, un service apprécié

Un service de qualité qui se traduit par une augmentation de 6 118 repas (+7.02 %). Les services vétérinaires ont réalisé différents contrôles notamment sur les restaurants satellites (pôle de Coisevaux et pôle Cadet Rousselle). Ils ont pu apprécier le travail de qualité de nos agents qui respectent au quotidien tous les protocoles établis.

Nombre de repas servis par pôle  
2014 2015

Châlonvillars .....	7 867	8 288
Saulnot.....	8 863	10 148
Chenebier .....	5 382	5 341
Échenans .....	11 235	12 551
Coisevaux .....	17 674	18 753
Héricourt/Bussurel	35 697	38 597
<b>Total .....</b>	<b>87 139</b>	<b>93 257</b>

## Inauguration de l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux

Construit en 2003, le pôle périscolaire de Coisevaux faisait l'objet d'effectifs de plus en plus importants qui dépassaient la capacité d'accueil de l'actuel pôle rendant nécessaire son extension. Ce projet a consisté à la construction d'une salle de restauration et d'une salle d'activité pour environ 100 m<sup>2</sup>. Il a été inauguré le 6 février 2015.





activité chiens  
de traineau



jeu



balade avec  
les chèvres

## Séjours découverte pour les enfants de 8 à 12 ans

### Séjour trappeur au Ballon d'Alsace

Du 23 au 27 février, 46 enfants ont découvert la pratique du ski de fond, chiens de traineau, construction d'igloos, randonnée nocturne en raquettes, activités luge et jeux de neige... Plaisir, joie et fous rires étaient au rendez-vous.

### Séjour à la ferme la Batailleuse à Rochejean

Lors du séjour du 6 au 10 juillet, 42 enfants ont pu découvrir un mode de vie qui leur était, pour la plupart, totalement inconnu avec visite à la ferme, traite des vaches et des chèvre, fabrication de biscuits, gâteaux, brioches, pizza au fournil etc. Soin des animaux et fabrication de beurre, balade accompagnée, visite de la maison de la réserve, Baignade au lac de Remoray. Grand jeu, et veillée rythmaient également les journées et les soirées.

### Informatisation du service : tablettes numériques = gains de temps

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'acquérir 10 tablettes tactiles munies d'un logiciel de gestion pour le service périscolaire. Cette acquisition permet de sécuriser et d'optimiser au mieux la gestion journalière des effectifs placés sous la responsabilité des agents de ce service. Par ailleurs ces nouveaux outils permettent de mieux répondre aux exigences de la Caisse Nationale des Allocations Familiales qui souhaite davantage de réactivité pour une gestion de qualité des accueils de loisirs.



### Réflexion sur l'organisation du service

L'année 2015 est l'année du renouvellement de la Délégation du Service Public que la CCPH a confié ces dernières années aux Francas. Les élus et les différents services ont activement travaillé sur le dossier durant cette année. Il a été décidé de :

- Reprendre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 en régie direct le pôle de Coisevaux dans un souci d'optimisation et de mutualisation avec les services communautaire ;
- renouveler la DSP sur trois pôles : Échenans, Chenebier et Saulnot.

## Tourisme Cadre de vie Patrimoine

budget :  
27 312 €

# Topoguide, un succès qui ne se dément pas !

205 topoguides ont été vendus en 2015 ce qui porte à 931 le nombre total de topoguides vendus depuis son lancement confirmant ainsi l'attrait des randonneurs pour ce document.

En septembre, une consultation a été lancée pour les travaux de sécurisation et d'entretien à réaliser sur les sentiers du topoguide. C'est Erige, entreprise d'insertion spécialisée dans la préservation du patrimoine et de l'environnement qui a été retenue. Ses interventions sont réparties sur 2 années. En automne 2015, les actions de débroussaillage ont été effectuées et les travaux plus lourds sont prévus ultérieurement.

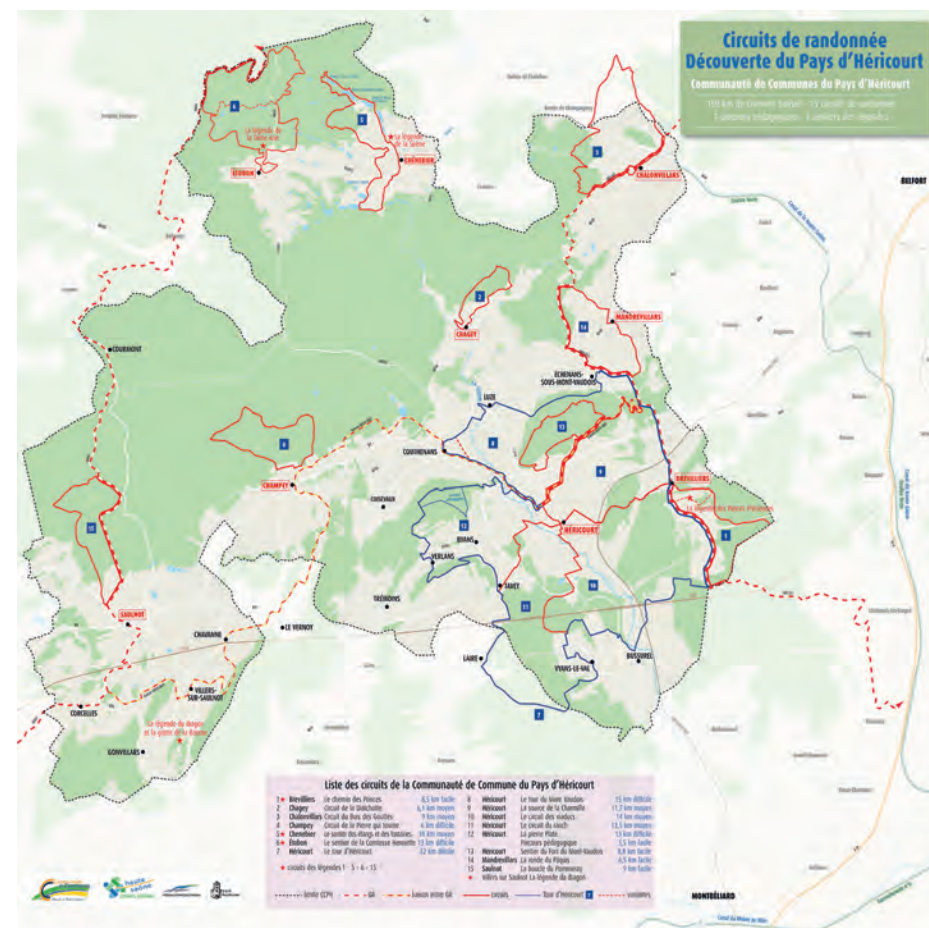
### 2015 en quelques chiffres

- 205 topoguides vendus
- 124,40 Kilomètres de sentiers à la charge de la CCPH
- 2 832 € d'achat de fournitures et de petit équipement
- 3 234 € de participation à la gestion et à l'entretien des sentiers

## Révision de la convention de gestion des itinéraires de randonnée

Étant donné que désormais le club a à charge l'entretien de 124,40 km de sentiers, la convention de gestion liant la CCPH et le Club de randonnée des SGH est réévaluée. Le forfait kilométrique s'élève donc à 3 234,40 euros et la

CCPH acquiert le matériel de balisage et le petit outillage nécessaire à l'entretien des sentiers et prend à sa charge le débroussaillage et les travaux sur les sentiers.



Plan général des circuits de randonnée



## Environnement Déchets

**budget :**  
**1 643 187 €**

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte voit son activité présentée chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. Aussi seul un extrait de ce rapport est présenté ici.

La collecte des déchets est assurée en régie par les services de la Communauté de Communes, leur traitement est délégué au SYTEVOM. Ce service fait l'objet d'un budget annexe.

### Points forts de l'année :

Avec la mise en place des bacs jaunes dans les villages, les contenants et les fréquences de collecte ont été uniformisées sur l'ensemble du territoire. Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 8 ans, le tarif de la REOM de la ville d'Héricourt a baissé pour s'aligner sur le tarif de la REOM des villages.

### Synthèse des tonnages 2014/2015

Type de déchets	Tonnages 2014	Tonnages 2015	ÉVOLUTION
Ordures ménagères	3 793,33	3 236,90	- 556,43 soit - 14,67 %
Tri en porte à porte Héricourt	751,85	1 144,90	+ 393,05 soit + 52,28 %
PAV verre	674,56	700,55	+ 25,99 soit 3,85 %
PAV mixte	233,80	0	Report sur la collecte en PAP
Déchetterie Héricourt	5 110,68	4 976,95	- 133,77 soit - 2,62 %
Déchetterie Saulnot	1 152,08	1 068,38	- 83,70 soit -7,27 %
Point d'accueil de Châlonvillars	24,69	23,61	- 1,08 soit - 3,47 %
<b>Total</b>	<b>11 740,99</b>	<b>11 151,25</b>	

### Composteur



Avec la 1<sup>ère</sup> facturation effective au 2<sup>e</sup> semestre 2015, nous avons déjà observé un changement important de comportement avec les bacs sortis moins souvent.

Ce sera une baisse de près de 15 % des tonnages d'OM équivalent à 581 tonnes de déchets de moins en 1 an ce qui va au-delà des objectifs recherchés.

Le pari de la REOM porte ses fruits !

## La vente de composteurs accompagne la Redevance Incitative

Depuis 2007, 2 077 composteurs ont été vendus contre 1 910 les années précédentes, soit 117 composteurs de vendus en 2015. 3 modèles sont toujours disponibles à la vente au prix de 20 euros quel que soit le modèle, 1 de 400 litres en plastique et 2 en bois de 400 ou 600 litres.

### 2015 en quelques chiffres

Baisse de **14,67 %** des tonnages d'OM soit **581,39** tonnes d'OMR de moins traitées par rapport à **2014**

**156,43** Kg d'OMR par habitant contre **184,74** Kg par habitant en **2014**

**393,05** tonnes de plus en tri sélectif en porte à porte

**74 075** entrées en déchetterie d'Héricourt

**13 900** entrées en déchetterie de Saulnot

## Habitat et énergies renouvelables

budget habitat :  
28 887 €

# Habitat 2020, un succès confirmé

En tant que signataire du contrat territorial d'objectif « HABITAT 2020 », la CCPH s'investit depuis plusieurs années déjà à l'amélioration de l'Habitat sur son territoire. Pour ce faire, elle finance diverses actions qui permettent aux propriétaires occupants et aux bailleurs locatifs privés de réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat tels que des travaux d'adaptation préventive et curative des logements, des travaux d'économie d'énergie ou encore des rénovations de façade.



Travaux programme «habiter mieux» avant/après

### 2015 en quelques chiffres

41 dossiers  
30 117 € de subventions accordées  
100 nouveaux contacts enregistrés  
50 % des contacts localisés sur Héricourt et 50 % dans les villages

Des actions supplémentaires inscrites au contrat PACT permettent d'étoffer les possibilités de financement. L'ensemble de ces actions constitue le programme suivant :

- **Lutte contre la précarité énergétique propriétaire occupants** : subvention forfaitaire de 500 euros dans le cadre du programme Habiter Mieux (dossiers déposés auprès de l'ANAH) avec en cas d'amélioration de 25 % de l'étiquette énergétique. (action inscrite au contrat PACT)

- **lutte contre la précarité énergétique logements locatifs** : subvention forfaitaire de 1 000 euros par logement bénéficiant du programme Habiter Mieux ANAH avec l'obtention d'une étiquette D après travaux avec un gain énergétique de 35 %. (action inscrite au contrat PACT) ;

- **promotion des logements conventionnés privés** : 5 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (permettant de mobiliser une aide de 5 % du Conseil général) ;

- **promotion des logements conventionnés communaux** : aide complémentaire de 5 % de 50 000 euros de travaux ht par logement pour les logements communaux conventionnés dans le cadre de l'intervention du Conseil Général ;

- **production de logements locatifs bailleurs sociaux** : participation de la CCPH à 3 000 euros par logement complémentaires aux 2 000 euros apportés par la commune permettant de mobiliser 5 000 euros par logement du Conseil Général. (action inscrite au contrat PACT) ;

- **lutte contre l'Habitat indigne propriétaire occupant** : Intervention ponctuelle pour les dossiers LHI si besoin et selon avis de la Communauté de Communes ;

- **favoriser le maintien à domicile des propriétaires occupants** : Aide à l'autonomie préventive non financée par l'ANAH pour des propriétaires occupants modestes : subvention de 25 % plafonnée à 8 000 euros ht de travaux ;

- **valoriser le cadre de vie : Aide aux travaux de façades** : base 10 % dans la limite de 8 000 euros ht de travaux.

- **accompagner la prise en compte des îlots dégradés** : participation de la CCPH à la réalisation du diagnostic préalable, au traitement d'un îlot d'habitat dégradé en vue de définir un programme de réhabilitation / subvention équivalente au Conseil Général soit au maximum 50 % d'un coût maximum de 5 000 euros ht

Le cabinet HRU/ développement-conseils est missionné pour assurer l'animation et le suivi des dossiers mais aussi des permanences mensuelles permettant aux habitants de la CCPH d'être informés au mieux des aides pouvant leur être allouées.

En 2015, 41 dossiers ont été déposés et sont répartis de la façon suivante :

Bilan habitat 2020 - année 2015						
	Habiter mieux	Autonomie	Double compte	Façade	Réhabilitation	
Nombre de dossiers déposés	19	12	3	6	1	
Montant travaux	246 694,26 €	75 345,81 €	52 252,08 €	7 1014,81 €	127 217,20 €	total : 572 524,16 €
Subvention autres financeurs	155 884,00 €	43 612,90 €	31 825,00 €	0,00 €	21 742,00 €	total : 253 063,90 €
Subvention CCPH	10 386,00 €	2 000,00 €	3 900,00 €	9 474,00 €	4 357,00 €	total : 30 117,00 €
Total subventions CCPH + financeurs	166 270,00 €	45 612,90 €	35 725,00 €	9 474,00 €	26 099,00 €	283 180, 90 €

## Projet éolien SAULNOT

La société Opale Energies Naturelles, basée à Fontain dans le Doubs a proposé de réaliser à sa charge l'ensemble des études de développement nécessaires pour la création d'un parc éolien sur la commune de Saulnot.

Ces études consistent entre autres à l'étude du vent, l'étude foncière, l'identification des contraintes et des servitudes, la réalisation des études environnementales (avifaune, faune, flore), l'étude d'impact, le volet paysager et toutes les études du dossier d'autorisation unique (étude de danger, acoustique, accès, défrichement...).

Les premières études pronostiquent une implantation de 8 éoliennes à Saulnot pour une production estimée à 20 mégawatt soit une consommation de 18 000 personnes sur une année.

Si le projet aboutit, les éoliennes pourraient produire les premiers mégawatts fin 2019. La CCPH a émis un avis favorable à ce projet initié par la commune de Saulnot.



Le parc éolien du Lomont

**budget pôle énergie :  
9 000 €**

## Pôle énergie

Créé en 2009, le Pôle énergie est soutenu par la Région Bourgogne Franche-Comté, l'ADEME et la CCPH et comme chaque année a organisé plusieurs événements :

**Les Lundis du bâtiment innovant** : des cycles de rencontres thématiques à la Maison des énergies dédiés aux professionnels. 8 sessions pour 185 participants.



Au cours de l'année 2015, 405 élèves, étudiants et professeurs, et 115 cadres de l'enseignement et de la formation ont bénéficié d'une visite technique de la Maison des énergies.

**Le BIM, qu'est-ce que c'est ?** : Journée d'information organisée à l'ENSMM de Besançon : 252 participants, dont 118 étudiants.

**Comment atteindre et financer le BBC en rénovation ?** 3 cycles de réunions organisées en partenariat avec la CAPEB Franche-Comté, sur les plateformes PRAXIBAT.

**Visite rénovation BBC** : Chantier de rénovation globale BBC à Villeparois (Haute-Saône) : 23 participants.

**Inauguration des plateformes PRAXIBAT pompes à chaleur** au lycée professionnel Luxembourg (Vesoul) et au lycée professionnel Louis Aragon (Héricourt) : 77 participants.

**Journées Européennes du Patrimoine** (le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle) : les 19 et 20 septembre 2015, les portes ouvertes à la Maison des énergies ont accueilli 152 visiteurs. Un guide de visite de la Maison des énergies, construit autour des photos réalisées pendant le chantier, a été élaboré à cette occasion.

La fonction du pôle est également de mettre en place des formations innovantes. Les objectifs sont de créer et de diffuser des formations liées à l'efficacité énergétique et à la Qualité Environnementale des bâtiments (QEB).

Au cours de l'année 2015, 11 actions de formation ont mobilisé 114 personnes.



Exposition matériaux

## Développement culturel et sportif

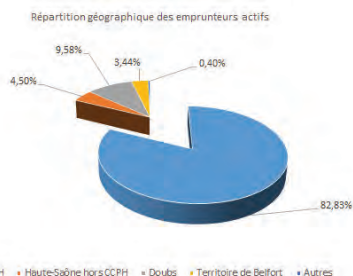
budget :  
1 094 843 €

# La Médiathèque François MITTERRAND

Un service performant fortement inscrit dans son territoire

Même si en 2015 ses usagers provenaient de 122 communes différentes, c'est bien au cœur du Pays d'Héricourt que la Médiathèque puise la grande majorité de son public. En effet, près de 83% des emprunteurs de documents (livres et jeux) proviennent des communes de la CCPH.

Dans un climat national plutôt morose, où les médiathèques enregistrent un recul du nombre de leurs usagers, le public de la Médiathèque intercommunale est en progression constante depuis 2010 (+33%). Ces bons résultats confortent la politique d'évolution du service voulue par la CCPH depuis le transfert du service en 2012.



## Enlivrez-vous ! : vers un développement des arts graphiques

Autour de la vente de livres d'occasion, la Médiathèque a depuis quelques années organisé dans le cadre de sa manifestation « Enlivrez-vous ! » des rencontres et ateliers artistiques en invitant dans un premier temps des illustrateurs pour livres jeunesse.

Depuis deux ans la programmation artistique de ce rendez-vous s'est orientée vers le domaine des arts graphiques. Ainsi, le dimanche 1<sup>er</sup> Octobre 2015, les visiteurs d'Enlivrez-vous ont pu profiter des ateliers créatifs « IMPRESSIO/MODULO » conduits par Aurélien Jeanney, designer graphique, et Laura Lefranc nouvelle relieuse de la Médiathèque. Le public a également pu découvrir l'immense fresque murale réalisée pour l'occasion par Aurélien Jeanney dans le hall de la Médiathèque.

Cette rencontre, qui s'est prolongée courant novembre par des ateliers dans les établissements scolaires du Pays d'Héricourt, préfigure le développement d'un nouveau service à la Médiathèque. Un atelier « art graphique » devrait en effet voir le jour en 2016 et être largement ouvert aux publics dès 2017.

La fresque murale



### 2015 en quelques chiffres

**32 000** livres, **1 900** jeux et **400** documents multimédias empruntables  
**3 400** livres et **350** jeux achetés  
 en 2015  
**106 000** documents empruntés  
**2 266** emprunteurs actifs  
**83 %** des emprunteurs habitent le Pays d'Héricourt  
**130** séances d'accueil scolaire  
**150** ateliers périscolaires  
**5 000** connexions sur le réseau wifi gratuit

## L'incontournable ludothèque

En deux années, la ludothèque de la Médiathèque est devenue le service de prêt de jeux le plus important du Nord Franche-Comté.



Enjouez-vous le 11 avril 2015

Cette nouvelle activité a été la première que la CCPH a initiée à la Médiathèque quand elle en a assuré la gestion. Il aurait été plus conventionnel d'ouvrir le service à la musique ou à la vidéo. Mais en choisissant le jeu comme second pilier de l'activité de prêt (au côté du livre déjà bien développé) les élus communautaires ont souhaité que la Médiathèque F. Mitterrand s'affranchisse des modèles majoritaires et que son équipe développe une stratégie d'expérimentations.

Dans tous les domaines le jeu a progressé en 2015 : +31 % du nombre de prêts, une présence constante dans les actions pédagogiques avec les établissements scolaires et périscolaires, + 25 % du nombre d'entrées à « Enjouez-vous ! »...



L'activité « Ludothèque » est soutenue par la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Saône

## Transfert de l'École de Musique

Dans la poursuite des échanges engagés au fil des années pour que les équipements d'intérêt communautaire portés par la ville d'Héricourt entrent dans le giron de la CCPH, après le transfert de la Médiathèque et du Multi accueil, c'est naturellement que l'école de musique d'Héricourt fut concernée par ce transfert tant la dimension intercommunale de cet équipement s'impose et est reconnue de tous.

Avec un effectif global de 324 élèves dont la moitié réside dans les villages, le conseil communautaire a décidé dans sa séance du 25 juin de modifier les statuts de la CCPH pour reconnaître l'intérêt communautaire de cet équipement.

Le transfert prendra effet au 1er janvier 2016.

### La Musique, un art toujours très prisé

La France compte 9 millions de musiciens amateurs ; la Franche-Comté et l'Île-de-France restent les 2 territoires comptant le plus de mélomanes (22 % pour une moyenne nationale de 17 %).

En Franche-Comté, Héricourt continue d'affirmer sa position de « ville musicienne », grâce à l'action de l'École de Musique du Pays d'Héricourt qui contribue depuis de nombreuses années à la formation des musiciens ou des futurs mélomanes. Ces constats sont le résultat d'une politique culturelle ambitieuse et active développée par les différentes municipalités depuis 1936, mais surtout depuis 1983.

## 2015, une année chargée en projets musicaux

L'École de Musique a continué de mettre en œuvre son projet pédagogique autour de 3 axes essentiels : l'enseignement (solfège et instrument), les actions destinées à faire découvrir la structure et les instruments au public et notamment aux enfants, et enfin la diffusion de la Musique grâce aux pratiques collectives.



L'École de musique

### Une culture musicale complète

Pratiquer la Musique demande un travail personnel quotidien, de la patience, de la ténacité et des efforts. L'apprenti musicien doit passer par deux phases incontournables : l'apprentissage du solfège et de l'instrument. Là entrent en scène les 21 enseignants qui, grâce à leurs compétences reconnues, transmettent leur savoir aux enfants ou même aux adultes. Ils ont dispensé 9 655 heures de cours dans l'année aux 333 élèves inscrits à l'école. Grâce à des méthodes ludiques, laissant beaucoup la place à l'utilisation de l'instrument, les professeurs de solfège permettent aux élèves d'acquérir les fondamentaux nécessaires à une

bonne lecture des partitions, mais aussi une culture musicale solide pour comprendre et écouter de la musique avec plaisir. Parallèlement à ces cours théoriques, les élèves acquièrent avec les professeurs d'instruments, les techniques nécessaires à une bonne maîtrise de l'instrument et pour pratiquer leur art, d'abord seuls puis avec d'autres musiciens.

### Les actions de découverte

Les missions de l'École de Musique ne concernent pas que les élèves inscrits. Les professeurs s'attachent également à faire découvrir leur instrument aux enfants des écoles. Pour ce faire, des séances itinérantes de présentation d'instruments sont organisées dans les écoles primaires de la communauté de communes. Des portes ouvertes aux écoles sont également proposées et là ce sont les enfants qui viennent dans les locaux de l'école de musique. Au total, 13 séances ont eu lieu en 2015.

Par ailleurs, les enfants et parents qui ne connaissent pas l'École de Musique peuvent venir la visiter et essayer les instruments à l'occasion des 2 portes ouvertes annuelles organisées au moment des inscriptions (juin et septembre).

En 2015, ce ne sont pas moins de 868 enfants qui ont pu découvrir et essayer les instruments de musique.

### Les pratiques collectives et la diffusion de la Musique

La Musique est un formidable moyen de cohésion sociale et favorise les rencontres entre des personnes issues de catégories sociales différentes. Les rencontres se font entre musiciens pour jouer ensemble, et entre les musiciens et le public.



Portes ouvertes

Répondant à ces objectifs, l'École de Musique a axé depuis longtemps son programme d'apprentissage sur les pratiques collectives. Les élèves sont réunis en ensemble dans une même classe, mais aussi dans différents orchestres constitués de différentes familles d'instruments. 17 formations musicales diverses ont permis à 200 élèves de tous âges de travailler ensemble des programmes variés qu'ils ont restitués en public à l'occasion de pas moins de 35 auditions ou concerts. Le public est toujours aussi nombreux et intéressé puisque nous avons pu comptabiliser environ 4 350 personnes dans les divers moments musicaux.



Les élèves

Toutes actions confondues, l'École de Musique a été à l'initiative de 50 projets (concerts, auditions, master-class, portes ouvertes au public et aux écoles, présentations d'instruments...) et ce résultat est le fruit d'un grand investissement de tout le personnel de l'école. 1 110 heures ont été nécessaires aux professeurs pour organiser tous ces projets.

### 2015 en quelques chiffres

**333** élèves  
**158** résident à Héricourt, **157** dans la CCPH, **18** à l'extérieur  
 La moyenne d'âge est de **20** ans  
**199** filles et **136** garçons  
**198** ont suivi les cours de solfège, **227** les cours d'instrument, **207** les activités annexes et **200** en pratiques collectives  
**9 655** heures de cours auxquelles il faut ajouter **1 110** heures pour l'organisation des projets  
**50** projets pédagogiques et artistiques différents  
**5 200** personnes ont bénéficié de ces projets dont **868** enfants

### Diversité, talents et découverte au menu de cette saison

La CCPH subventionne diverses associations afin qu'elles proposent des événements devenus incontournables comme :

#### Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie

3 représentations du spectacle « Ces gens-là »

#### Alternadiff

festival Impétus et saison culturelle du Catering Café à Héricourt

#### Musiques en Pays d'Héricourt

4 concerts sur le Pays d'Héricourt

#### Musique et mémoire

22<sup>e</sup> édition du festival avec un concert à l'église luthérienne d'Héricourt

Trio Zarafa Vox Luminis



Dirty deep

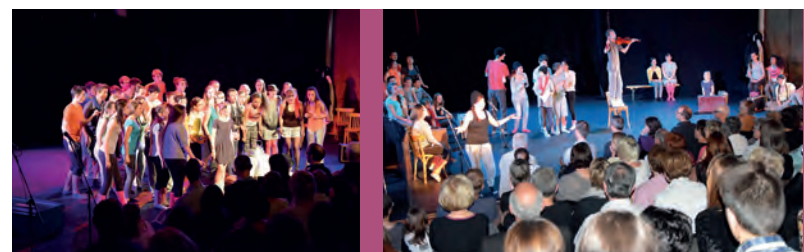
Chœur et orchestre du Collège

#### Chapeau aux adolescents de Choréa

Créé en septembre 2011, le chœur d'adolescents Choréa est composé de 38 adolescents chanteurs qui mêlent chant, théâtre et danse. Il présente chaque année un spectacle compilant différents genre musicaux allant du classique au jazz en passant par la comédie musicale américaine.

Dans le but de progresser et de se diversifier, le chef, Dominique DEFAUX a passé commande cette année pour une création. Elle est l'œuvre commune d'Anne-Marie GROS, pour les textes et de Marc LYS, pour la partie musicale.

Les 22, 23 et 24 mai, la comédie musicale « Chapeau ! » a été proposée à un public venu en nombre les applaudir.



Le chant

Le théâtre

## Inauguration du stade synthétique intercommunal de Brevilliers

Inauguration des vestiaires  
Pierre BATOZ



Commencés au mois de mai 2014, les travaux du synthétique et des vestiaires ont été achevés en janvier de cette année.

L'inauguration de l'équipement a eu lieu le 19 juin 2015 en présence de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, M. Michel CLAUDEL, Maire de Brevilliers, M. Yves KRATTINGER, Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône, M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député de la Haute-Saône, M. Jean-Pierre Michel, ancien Sénateur de la Haute-Saône et M. Jean-Luc BLONDEL, Sous-Préfet de Lure.

Ce stade synthétique permet une utilisation indépendamment des conditions météorologiques et l'entretien est facilité par un broyage mécanique régulier. Le bâtiment attenant est un Bâtiment Basse Consommation et comprend 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitre, un espace de rangement et une buvette.

Les cinq clubs de foot de la CCPH peuvent ainsi l'utiliser pour des compétitions jusqu'au niveau régional car l'équipement est homologué par la Ligue de Foot.

Le coût total de l'opération est de 1 132 114 euros dont 789 260 euros pour le terrain et 341 854 euros pour les vestiaires. Le taux de subvention est de plus de 64 % de la part de l'Etat, la Région Franche-Comté, le Conseil Départemental de la Haute-Saône, la FFF et la réserve parlementaire de M. Jean-Pierre MICHEL.



Le Synthétique Intercommunal de Brevilliers

Perfectionnement technique



### L'Entente Sportive Haute Lizaine devient la Haute Lizaine Pays d'Héricourt

Créée en 1996, l'Entente Sportive Haute Lizaine a été rebaptisée afin de mieux coller à la réalité du terrain. En effet, la majeure partie des licenciés du club viennent du territoire du Pays d'Héricourt.

Cette année, le club comptait 208 joueurs et les 10 équipes se sont toutes maintenues dans leur divisions ou groupe.

La CCPH a subventionné le stage estival de juillet destiné à 40 enfants licenciés. Il leur permet de se perfectionner dans leur technique de jeu et participer à d'autres activités comme le baseball ou la visite de la ferme de Maturomont. Les repas du midi sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale intercommunale.

### Terrain stabilisé

Devenu communautaire, le terrain de foot stabilisé d'Héricourt permet d'accueillir les entraînements et des compétitions en complément du synthétique de Brevilliers et des nombreux terrains en herbe communaux.

### Classe foot du Collège Pierre et Marie Curie

L'HLPH et les SGH Foot organisent chaque année des classes de football en dehors des heures de cours des collégiens au titre de l'UNSS. Ces ateliers accueillent une trentaine d'enfants de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. C'est une action soutenue par la CCPH qui fait appel à des entraîneurs diplômés.



Le CSIAG

### Le Centre Sportif Intercommunal André Girard

Le Centre sportif accueille en semaine de nombreuses activités sportives comme le basket, le football, la gymnastique, le volley, l'escalade, le badminton ou encore le handball. Les demandes d'utilisation sont très nombreuses, le CSIAG est occupé quasiment tous les week-ends.

Bassin d'apprentissage

En 2013, la CCPH a lancé une étude de faisabilité pour la création d'un 2<sup>e</sup> bassin d'apprentissage. En effet, le bassin existant à Héricourt ne permettait pas de répondre aux attentes de tous les scolaires concernant l'apprentissage de la natation qui constitue un enseignement obligatoire dans le cursus scolaire de l'élève.



Ce projet avait été mis entre parenthèse le temps de construire le Synthétique Intercommunal de Brevilliers qui avait été jugé prioritaire. Cette année ce projet a été relancé pour permettre de lancer une consultation visant à retenir un maître d'œuvre.

Les bassins d'apprentissage étant des équipements qui ne sont pas listés dans les compétences de la CCPH, il a donc été nécessaire de prendre la compétence « construction, réhabilitation et gestion de bassins d'apprentissage de la natation pour les publics scolaires en priorité » qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire le 10 décembre.

Zoom sur la Vaudoise Gymnastique



Créée il y a plus de 130 ans, la société de gymnastique La Vaudoise, qui deviendra en 1998 l'association La Vaudoise gymnastique est la plus ancienne association sportive d'Héricourt et du Département.

Forte de 250 adhérents, elle utilise régulièrement le CSIAG afin de proposer des entraînements pour les enfants et adolescents de la CCPH : le bébé gym, la gymnastique artistique féminine et masculine, la team gym et la gymnastique acrobatique.

La CCPH met à disposition la salle de gymnastique à l'association et lui apporte un soutien financier afin qu'elle entretienne le matériel.

Petite enfance

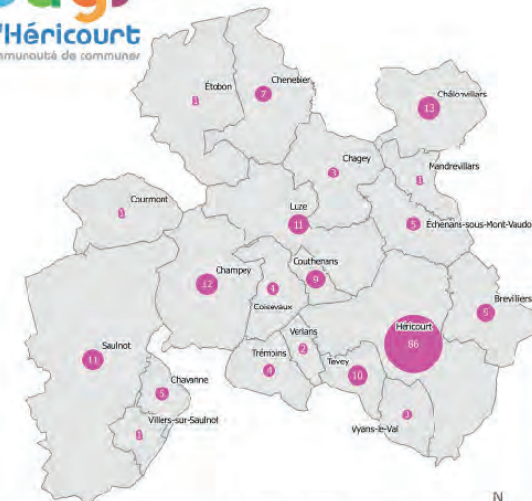
budget : 1 463 613 €

Service RPAM

Une offre d'accueil variée sur l'ensemble du territoire

Le territoire communautaire possède une offre d'accueil importante et variée pour les jeunes enfants de moins de trois ans. L'équipe du RPAM a renseigné tout au long de l'année les familles sur les différentes possibilités s'offrant à elles : accueil collectif, accueil individuel ou garde à domicile.

L'offre d'accueil collective s'est renforcée cette année avec 10 places supplémentaires au sein du multi-accueil. Coté assistantes maternelles le territoire est largement pourvu, mais la répartition reste cependant très hétérogène sur les différentes communes ce qui génère souvent des déplacements plus ou moins importants pour les familles. Enfin, le service garde à domicile reste très peu utilisé et l'équipe du RPAM réoriente les usagers vers les associations de services à la personne de proximité.

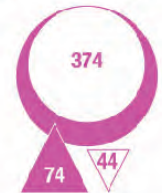


Pays d'Héricourt Le réseau des Assistantes Maternelles en 2015

Nombre d'assistantes maternelles total de 198 sur le Pays d'Héricourt

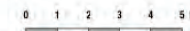
Communes du Pays d'Héricourt

Atractivité du territoire de la CCPH en matière d'accueil individuel



374 enfants résidents accueillis sur la CCPH  
44 enfants résidents sur la CCPH et accueillis en extérieur CCPH  
24 enfants non résidents sur la CCPH et accueillis sur la CCPH

Pays d'Héricourt - CCPH - SI2 2016 - GIRAUD Vincent sources IGN & Service RPAM Pays d'Héricourt 2016





## 2015 en quelques chiffres

**198** assistantes maternelles actives  
**547** places potentielles d'accueil individuel pour les **0-3** ans  
**41** assistantes maternelles différentes ont participé aux temps collectifs, soit **21.7 %** des actives  
**133** assistantes maternelles ont contacté au moins une fois le RPAM  
**243** familles ont sollicité l'équipe du RPAM

### Des professionnelles qui continuent à se former d'années en années

Les assistantes maternelles ont choisi cette année de suivre des stages orientés vers des apports très concrets et réutilisables quotidiennement.

- Stage activités numériques
- Stage construire son livret d'accueil

### Pique-nique estival entre « professionnelles »

Pour la première année, les assistantes maternelles et les animatrices du RPAM se sont retrouvées pour un pique-nique en soirée entre adulte au bord de l'eau. Un beau moment de convivialité qui a clôturé une année scolaire 2014/2015 bien remplie.

### Créer du lien avec les familles un objectif prioritaire

L'équipe et les assistantes maternelles ont souhaité renforcer particulièrement cette année le lien entre les parents et le service RPAM. L'objectif était de pouvoir présenter aux familles tout ce qui avait été proposé au RPAM pendant l'année, et ainsi de valoriser l'importance de la participation des professionnelles et des enfants à ces moments d'échanges et de socialisation. Une soirée conviviale a permis d'atteindre cet objectif et de réunir 87 personnes au total fin décembre.



### Atelier d'échanges de compétences entre assistantes maternelles

Un atelier qui a permis à 9 assistantes maternelles de confectionner ensemble des pâtisseries orientales. Une façon conviviale d'échanger leurs compétences.



## Les temps d'éveil du RPAM

### 2015 en chiffres

**56** ateliers d'éveil et de jeu  
**8** ateliers d'éveil aux histoires  
**18** ateliers d'éveil psychomoteur  
 Soit un chiffre global de **81** matinées dédiées aux temps collectifs.

Dès la rentrée de septembre 2015, l'équipe du RPAM a choisi de proposer aux assistantes maternelles une nouveauté : apprendre à « signer avec les bébés » par le biais de nombreuses comptines. L'objectif étant par la suite de proposer aux assistantes maternelles et parents d'acquérir l'ensemble les bases de la « communication gestuelle adaptée aux tous petits ».

Cet outil permet aux bébés de s'exprimer avant de pouvoir parler.

Ce temps d'éveil s'inscrit dans un vaste projet de partenariat qui se mettra en place dès 2016 sur cette thématique à l'échelle de l'Aire urbaine.



Les activités



Inauguration des nouveaux locaux



Activité peinture

### De nouveaux locaux pour le service Multi-Accueil...

En travaux depuis septembre 2014, le service du multi-accueil a intégré ses nouveaux locaux le 24 août 2015. Son inauguration a eu lieu le 3 octobre dernier en présence de Mme la Préfète. Les nouveaux espaces plus fonctionnels et adaptés à la pratique des professionnels permettent d'offrir aux familles 30 places d'accueil contre 20 auparavant.

Par ailleurs, un projet d'établissement comprenant : un projet social, un projet éducatif et pédagogique a été élaboré. La volonté de la CCPH est de renforcer la création du pôle petite enfance notamment par la mutualisation des locaux et la mise en œuvre d'actions et de projets communs avec le RPAM (conférences, sorties, fêtes...).

### L'éveil sous toutes ses formes...

C'est par le jeu que l'enfant va apprendre et s'éveiller... un bon moyen pour explorer et découvrir le monde.

Au programme :

- Des activités de créations artistiques : comme la peinture ou l'éveil musical ;
- des jeux de construction, d'emboîtement ou de manipulation ;
- des jeux d'imitation, jeux symboliques tels que la dinette, le garage ....qui permettent de « faire semblant » et de reproduire les gestes des adultes.

### Le projet pédagogique 2014-2015

De janvier à juillet 2015, le thème pédagogique était celui des formes et des couleurs.

De nombreux supports ont été utilisés afin d'éveiller le regard des enfants sur ce qui les entoure au quotidien.

À partir de septembre 2015, les temps d'éveils se sont orientés autour du thème du cirque : éveil psychomoteur, éveil musical, jeux de déguisements...



Une journée est rythmée par des rituels pour permettre à l'enfant et à sa famille de se séparer de façon sereine. L'enfant trouve des repères dans le temps : accueil, activités d'éveil proposées, repas, temps de repos, jeux libres et retour dans sa famille... Ainsi il devient acteur de son accueil en collectivité (rituel d'accueil avec sa photo, temps de chant pour se dire bonjour, participation à mettre la table lors des repas...).

### Les temps forts au multi-accueil

#### Les anniversaires



#### Le carnaval



#### Le projet « Passerelle »



### 2015 en chiffres

**34190** heures de présences réelles  
**231** jours d'ouverture  
**77** enfants accueillis pour **20** places puis **30** places à partir du **24 août 2015**  
**1 200 000** euros ht :  
 coût du Pôle petite enfance

En lien avec l'école maternelle, 2 matinées de découvertes ont été proposées aux enfants qui seront scolarisés à Gabriel Paris pour la rentrée de septembre...

## Les actions communes des 2 services Petite Enfance

Le projet d'établissement global rédigé cette année sert de fil conducteur aux deux services du pôle et permet l'organisation d'actions communes.

Les journées Petite Enfance



Le spectacle de Noël

La sortie à l'Odyssée du cirque



Mutualisation de la salle de psychomotricité



Les contes échanges avec la compagnie « À la lueur des contes »



De nouveaux locaux pour le service

Les assistantes maternelles et les enfants découvrent avec plaisir la nouvelle salle de psychomotricité du multi-accueil.

Les nouveaux locaux du service RPAM sont engagés fin 2015, avec une réception prévue au 15 mars 2016.

## Emploi - insertion professionnelle et Formation

**budget :**  
**231 738 €**

### Des actions territorialisées en faveur de l'emploi et de l'insertion

La CCPH anime une politique territorialisée en faveur de l'emploi et de l'insertion en s'appuyant sur les acteurs du territoire en fonction de leurs compétences et de leur domaine d'intervention.

... en direction des demandeurs d'emploi : le PLIE



Fonds social européen



Les Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont des dispositifs d'inclusion sociale au plus près des besoins des territoires. Ils contribuent à l'accompagnement vers et dans l'emploi d'une population confrontée à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, ils mobilisent des crédits du Fonds Social Européen.

L'année 2015 a vu évoluer les modalités de gestion des crédits européens. Désormais, les Départements sont les gestionnaires des crédits FSE de la ligne inclusion. La CCPH a donc signé dès janvier 2015 une convention de partenariat qui met en valeur le volet territorial spécifique du Pays d'Héricourt. A noter que seuls le Pays d'Héricourt et le territoire de Belfort portent ce type d'outil en Franche-Comté.

Leviés pour la mobilisation du FSE, les crédits de la CCPH s'adressent à l'ensemble des acteurs locaux tels que les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, l'ADCH et la Mission Locale selon deux axes d'intervention :

**Le soutien à la mission d'insertion :** La CCPH subventionne des missions d'insertion et d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Structure	Intervention CCPH
ADCH (Convention d'Objectifs et de Moyens)	48 000,00 €
Mission Locale	18 000,00 €
Jardins du Mont Vaudois	15 000 €
Fripvie	3 000 €
ADCH (Subvention)	20 000 €
<b>Total</b>	<b>104 000 €</b>



Ces actions sont également valorisées dans le cadre de la politique de la ville car elles bénéficient entre autres aux habitants du quartier des chenevières.

**Le soutien à l'activité économique :** La CCPH achète des prestations aux structures d'insertion.

IDé	22 647 €
éRIGE	8 085 €
HMS	20 705
<b>Total</b>	<b>51 437 €</b>

## éRIGE : travaux de rénovation du Fort du Mont Vaudois

### Un pilotage politique

Les élus de la CCPH se prononcent sur les actions faisant l'objet d'une contrepartie CCPH en vue de mobiliser des crédits FSE gérés par le Département.

En 2015, le conseil commautaire a pris 6 délibérations en faveur des actions de la programmation PLIE qui ont permis de mobiliser 235 282 euros de FSE.

Opération bénéficiaire	Montant prévisionnels		Participation CCPH
	Coût total	FSE	
Animation du PLIE du Pays d'Héricourt CCPH	57 960,00 €	34 776,00 €	23 184,00 €
Chargé de relations entreprises - Mission Locale	32 279,00 €	19 368,88 €	8 821,00 €
Agir pour l'insertion sur le Pays d'Héricourt - ADCH	40 481,70 €	24 286,70 €	16 195,00 €
Mise en situation de travail et valorisation des parcours des salariés en insertion - Les Jardins du Mont Vaudois	345 155,00 €	106 593,00 €	15 000,00 €
Renforcement de l'accompagnement socio professionnel des personnes en CDDI sur le chantier vente et tri - FRIPVIE	69 358,42 €	50 257,02 €	3 000,00 €
<b>Total</b>	<b>545 235,00 €</b>	<b>235 281,60 €</b>	<b>66 200,00 €</b>



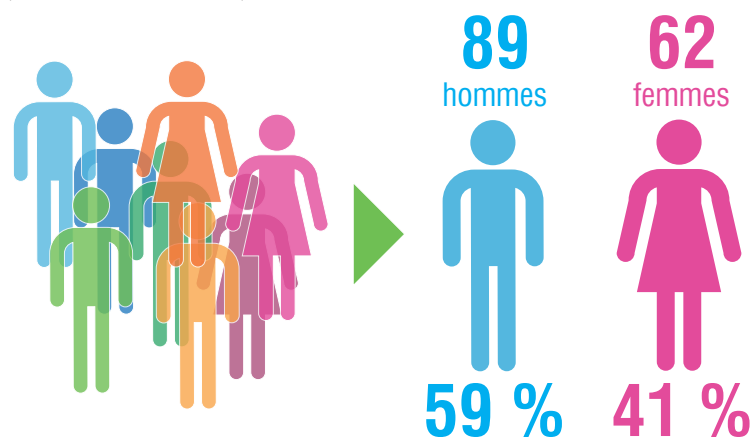
Fort du Mont Vaudois

### Un pilotage opérationnel

Le Comité Technique de Suivi du PLIE (CTS) est l'instance opérationnelle du dispositif. Animé par la CCPH, il réunit chaque mois l'ensemble des acteurs locaux tels que les structures d'insertion par l'activité économique, les organismes de formation, les services sociaux, la Mission

### Les publics du PLIE

**151 personnes** ont bénéficié d'une ou plusieurs étapes dans le dispositif en 2015 (accompagnement, mise en situation de travail, emploi).



Locale, Pôle Emploi, la DIRECCTE, le service insertion du Département. Les échanges portent sur les propositions de parcours pour les bénéficiaires du PLIE. Cette instance est unique dans le Département.

La part des 25/49 ans est la plus représentée (55 % des participants). Plus de 80 % des bénéficiaires sont domiciliés à Héricourt (121 personnes). Parmi ces Héricourtois, **41 habitent le quartier des Chenevières**. **60 % des personnes sont demandeurs d'emploi de longue durée** (plus d'un an d'inscription à Pôle Emploi sans activité significative). 72 personnes sont bénéficiaires des minimas sociaux soit 48 % du public PLIE.

**69 personnes sont sorties du dispositif au 31 décembre 2015** : 27 femmes et 42 hommes.  
19 personnes sont domiciliées en ZUS

**Ces indicateurs ne traduisent pas l'intégralité de l'activité du dispositif.** En effet, les acteurs du PLIE proposent des étapes dans le parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires. Ces étapes sont bien souvent des étapes de mise en situation de travail en contrat aidé dans le cadre des structures d'insertion par l'activité économique ou dans le cadre des clauses sociales. Pour autant toutes ne contribuent pas à accéder à une sortie dite positive alors même que les bénéficiaires disposent d'un contrat de travail. Ainsi les chantiers d'insertion « **Les jardins du Mont Vaudois** », « **Fripvie** », « **ÉRIGE** » ont **proposé un emploi à 50 personnes** à hauteur de 20 ou 26 heures hebdomadaires.

L'entreprise de travail temporaire d'insertion **INÉO a délégué 22 personnes** auprès de ses clients au cours de l'année 2015 pour près de 10 000 heures de travail.

**Les clauses sociales suivies par le PLIE représentent près de 3620 heures de travail pour 12 personnes.** Ce levier de la clause sociale a permis à 2 personnes d'accéder à de l'emploi durable au sein des entreprises attributaires d'un marché public suivi par le facilitateur.

À ces chiffres, s'ajoutent l'activité de l'entreprise d'insertion IDé ainsi que celles des associations intermédiaires HMS et Domicile Service qui s'adressent également à des publics éligibles PLIE.

Les CDD et missions intérim de moins de 6 mois ne sont également pas comptabilisées.

**Sorties positives : 27**  
(soit **39 %** des sorties)

- **22 personnes** en emploi de plus de 6 mois
- **5 personnes** en formation qualifiante

**Sorties autres : 42**  
(soit **61 %** des sorties)

- **Fins de parcours PLIE (abandon, absence de plus-value à l'accompagnement) : 28**
- **Raison de santé : 7**
- **Déménagement : 6**
- **Retraite : 1**



## HERMÈS

La CCPH a poursuivi la démarche engagée en 2015 en partenariat l'ADCH avec la Mission Locale et Pôle Emploi afin d'informer toutes les personnes intéressées par le métier de sellier maroquinier au sein de la Manufacture Hermès. Plus d'une centaine de personnes ont été rencontrées pour une présentation des opportunités d'emploi et des modalités de recrutement proposées par la Maison Hermès.

## En direction des créateurs/repreneurs d'entreprises : CRÉAFFAIRE

Parce que l'emploi c'est aussi la création ou la reprise d'une activité, la CCPH soutient l'opération CRÉAFFAIRE portée par BGE Franche Comté depuis plusieurs années.

Créaffaire a pour but de sensibiliser les Francs-Comtois à la création d'entreprise : le bus de la création sillonne les routes et va à la rencontre des personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise afin de briser les barrières d'un rendez-vous formel dans un bureau.

Créaffaire ce sont aussi des réunions d'information générale, des ateliers thématiques sur la création d'entreprises et des rencontres avec des experts (assureurs, banquiers, experts-comptables...).

En 2015, le bus était présent dans l'Aire Urbaine du lundi 23 mars au samedi 04 avril, il s'est arrêté à Héricourt le 28 mars sur le parking du Centre Leclerc.

Trois ateliers thématiques ont eu lieu à la CCPH à l'attention des porteurs de projets repérés en particulier lors des passages du bus de la création sur l'aire urbaine :

- Mardi 21 avril 2015 : Atelier « Étude de marché »
- Mardi 12 mai 2015 : Atelier « Financer son projet de création – reprise d'activité »
- Mardi 19 mai 2015 : atelier « Le Crowfundig ou financement participatif »

Conclusion de l'opération par une **convention d'affaires** (des rencontres avec des experts (assureurs, banquiers, experts-comptables...) **le jeudi 2 juillet 2015 à Héricourt à la halle de cavalerie.**



Convention d'affaires



Certains projets ainsi accompagnés verront le jour à Héricourt en 2016.

Complémentaire à CREAFFAIRE, la CCPH est membre d'une plateforme départementale de soutien à l'émergence de projets de création/reprises d'entreprises initiée par le Département de la Haute-Saône. Cette plateforme permet de repérer les projets et d'orienter le porteur vers les interlocuteurs pertinents en fonction de leurs besoins.

## En direction des entreprises : les petits déjeuners entreprises

Ces rencontres ont pour objectif d'aborder des thématiques larges liées à la vie des entreprises. En septembre, les entreprises de moins de 50 salariés ont été conviées à une présentation du DLA Entreprises.

Porté par la Maison de l'Emploi de Belfort depuis début 2014 dans le cadre de la Plateforme Aire Urbaine d'Appui aux Mutations, le Dispositif Local d'Accompagnement des Entreprises (DLA Entreprises) s'inspire du DLA Associatif et s'adresse aux TMP / PME du territoire de l'Aire urbaine. Il a pour objectif de proposer un soutien personnalisé à travers un diagnostic global et gratuit de l'entreprise suivi si besoin d'un accompagnement à la mise en place d'un plan d'actions dont le financement peut être pris en charge à hauteur de 50 %. Tous les sujets relatifs à la vie de l'entreprise peuvent être travaillés : problématique RH, développement d'activité, démarche qualité, mise en conformité avec la réglementation en vigueur, ...

Une quinzaine d'entreprises a participé à cette rencontre animée par les services de la DIRECCTE et le chargé de mission DLA.

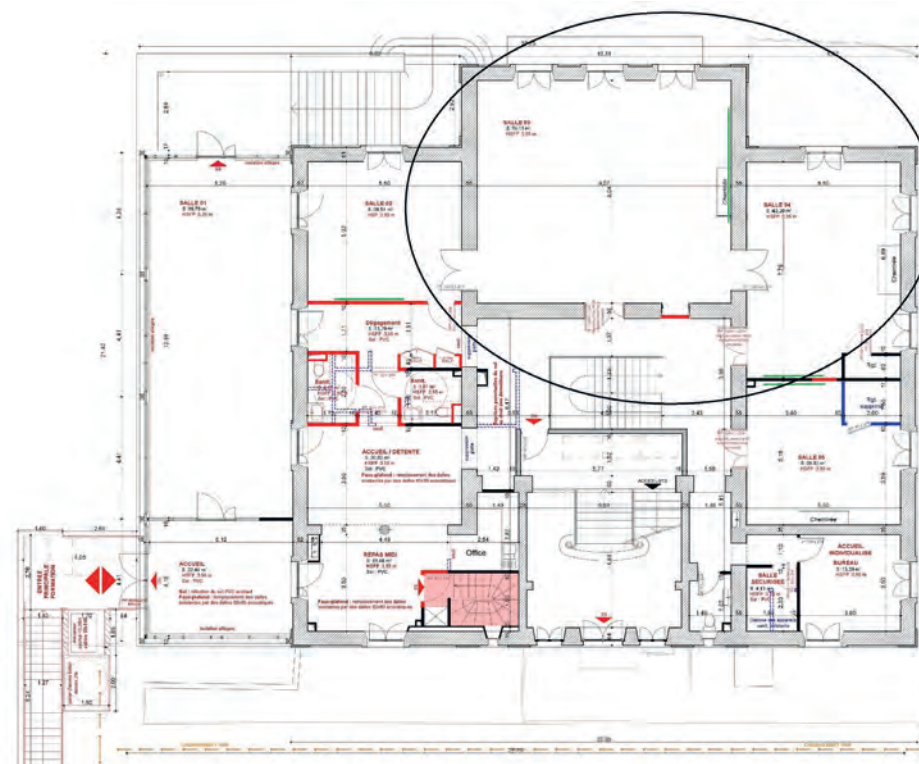
Trois d'entre elles ont repris contact pour engager une démarche d'accompagnement.



## un lieu mutualisé : la Maison de la Formation

L'incendie du CDCE en octobre 2013 a généré un manque important de salles de formation pour les partenaires historiques de la CCPH tels que l'ADCH et la Mission Locale et plus globalement l'ensemble des structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt. C'est pourquoi la CCPH a saisi l'opportunité de requalifier les locaux libérés par le Relais Parents Assistantes Maternelles au 1 fbg de Montbéliard.

Le cabinet Itinéraires Architecture a dessiné les plans d'un futur espace de formation dont la livraison est prévue en octobre 2016. 5 salles de formation verront ainsi le jour à destination des services de la collectivité et des partenaires de la CCPH (organismes de formation et entreprises).



## Information communication

**budget :**  
**9 719 €**



### Journée du pain

Pour la 6<sup>e</sup> année, l'association des Amis du Fort du Mont Vaudois a organisé la journée du pain le dimanche 17 mai. Cet événement regroupe boulangers et pâtisseries venus présenter leurs spécialités. Les 1 800 visiteurs ont pu découvrir ces mets à travers des animations (expositions, jeux pour enfants...) et un circuit déambulatoire leur a permis de découvrir le Fort et son musée.

### 10 kms d'Héricourt

Le 13 décembre, les SGH Athlétisme ont organisé la 14<sup>e</sup> course des 10 km d'Héricourt. Cette manifestation dont le rayonnement ne cesse de croître avec des vedettes internationales a enregistré 1 400 inscriptions lors de cette édition. Les courses sont ouvertes à tous à partir de 8 ans et réparties en 4 épreuves : lapereaux, lièvres, As et « Elles y courent ».

La Communauté de communes du pays d'Héricourt accompagne chaque année des manifestations d'intérêt communautaire.



### La Pluie vénitienne

L'association La Pluie Vénitienne a organisé le 7<sup>e</sup> carnaval vénitien les 18 et 19 avril 2015. Cet événement est l'œuvre de carnavaliers présentant un défilé de costumes dans les rues d'Héricourt et diverses animations sur plusieurs sites à Héricourt : exposition au musée Minal par l'association Héricourt Montmartre, envol de colombe à la Tour du Château ou encore chasse au trésor au Parc de la Roseraie.

Le spectacle présenté le samedi soir à la Halle de Cavalerie a ravi quelques 200 spectateurs et sur chaque entrée, 1 euro a été reversé à Handicap International.



## Un territoire vivant grâce aux associations

Pour l'année 2015, 21 associations ont reçu une subvention pour un montant total de 30 810 euros.

ASSOCIATIONS	PROJET	SUBVENTION
ADDIM	Soutien à l'association	100 €
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000 €
Alternadiff	Festival Impétus	1 000 €
APACH	Organisation de manifestations	1 500 €
BGE Franche-Comté	Concours Talents des Cités	400 €
Chœur et Orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	1 200 €
Comité des fêtes de Chenebier	Fête de la Fleur et du Jardin	250 €
Cyclo club de Couthenans	Création de circuits cyclo découverte	100 €
ESHL	Stage estival de football	2 000 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations	1 000 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Édition du cahier n°5	350 €
La Marche Buissonnière	Organisation de formations	250 €
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation de manifestations	1 750 €
Musique et mémoire	Festival Musique et mémoire	1 000 €
Musiques en Pays d'Héricourt	Organisation de concerts	3 500 €
SGH Athlétisme	10 kms d'Héricourt	1 000 €
SGH Foot	Stage de foot 2015	1 000 €
SGH Foot et ESHL	Classe de foot du Collège	5 110 €
Ville d'Héricourt	Chœur d'adolescents Choréa	5 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>30 810 €</b>

### 2015 en quelques chiffres

**21 associations ont perçu une subvention de la CCPH**  
**64 177 visites du site internet**  
**152 personnes ont demandé des renseignements via le site**



# Budget 2015



Quatre budgets composent l'enveloppe budgétaire totale de la CCPH : le Budget principal et ses 3 budgets annexes : « Ordures ménagères », « Transport à la demande » et « Centre d'affaires Pierre Carmien ».

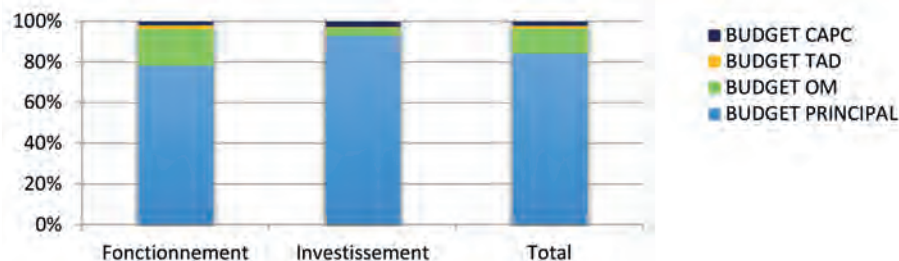
Au total 15 080 325 euros de dépenses ont été programmées en 2015 : 9 005 540 euros en fonctionnement et 6 074 785 euros en investissement.

L'ensemble de ces budgets caractérise la dynamique communautaire avec des engagements financiers forts, des investissements d'avenir et une politique de services à la personne ambitieuse.

La CCPH se trouve confrontée, à l'instar des collectivités françaises à l'impact des baisses des dotations de l'Etat.

C'est à travers la mise en œuvre effective d'un pacte fiscal que la CCPH et ses communes membres se sont tournés afin d'optimiser au maximum les ressources fiscales et les dotations pour limiter le recours à la pression fiscale et donc aux impôts payés par les contribuables.

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	7 040 204,70 €	5 636 947,17 €	12 677 151,87 €
<b>BUDGET OM</b>	1 630 165,04 €	264 630,59 €	1 894 795,63 €
<b>BUDGET TAD</b>	167 798,00 €	13 786,42 €	181 584,42 €
<b>BUDGET CAPC</b>	167 372,51 €	159 421,17 €	326 793,68 €
	<b>9 005 540,25 €</b>	<b>6 074 785,35 €</b>	<b>15 080 325,60 €</b>



## Rappel des taux de fiscalité votés en 2015 :

Taux TH : 9,56 %  
 Taux FNB : 2,66 %  
 Taux FB : 2,41 %  
 Taux CFE : 25,68 %

## Résultats

Tous budgets confondus, l'exercice 2015 dégage un excédent de 1 869 253,75 euros et un excédent cumulé avec les années antérieures de 1 908 975,99 euros.

## Budget principal compte administratif 2015

Les résultats annuels font apparaître un bon niveau de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Elles ont été correctement budgétées et surtout contenues dans les montants alloués par chapitre. A cela, s'ajoutent des recettes de fonctionnement qui dépassent les prévisions budgétaires du fait de la perception de rôles fiscaux supplémentaires. Ainsi les excédents de fonctionnement capitalisés ont permis de mobiliser plus de 2,8 millions de dépenses d'investissement sans mobiliser sur l'exercice l'emprunt de 400 000 euros prévu au budget.

Après plusieurs années consécutives où nos programmes d'investissement ont été très importants, l'année 2015 a connu un rythme inférieur et devait aboutir à recréer très vite de nouvelles marges d'autofinancement, ce que nous avons réalisé puisque les résultats reportés se concrétisent à hauteur de **1 446 023 euros**.



Les investissements majeurs sur ce budget 2015 concernent le pôle petite enfance, la requalification du Pâquis, le terrain de football synthétique ainsi que l'extension de Coisevaux sachant que ces 3 dernières opérations ont toutes été engagées en 2014 et se sont achevées en 2015. En parallèle, le bon niveau de perception des subventions (qui sont décalées dans le temps) ainsi qu'un haut niveau de retour du FCTVA expliquent que la section d'investissement se clôture positivement. La bonne maîtrise des comptes de la collectivité laisse donc apparaître un compte administratif positif dans tous ses aspects car le budget malgré les contraintes réelles qui pèsent sur les collectivités ne s'est pas dégradé, au contraire, ce qui conforte notre stratégie arrêtée à travers le pacte financier et fiscal.

### Budget principal compte administratif 2015 Fonctionnement

En 2015, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **6 103 225,99** euros soit **86,69 %** des crédits votés, alors que le total des recettes s'élève à **6 824 809,01** euros soit **96,94 %** des crédits votés. Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement de **721 583,02** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	1 556 585,00 €	1 378 685,85 €
012	Charges de personnel	2 333 820,00 €	2 315 955,60 €
014	Atténuations de produits	893 504,55 €	893 504,55 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	38 230,45 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	573 316,99 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	370 204,00 €	370 080,06 €
65	Autres charges de gestion courante	1 157 761,00 €	1 117 682,66 €
66	Charges financières	15 762,71 €	3 976,16 €
67	Charges exceptionnelles	101 020,00 €	23 341,11 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>7 040 204,70 €</b>	<b>6 103 225,99 €</b>
Niveau de réalisation		86,69 %	

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	475 204,70 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	0,00 €	41 969,26 €
042	Opérations d'ordre entre sections	8 145,00 €	8 144,04 €
70	Produits des services	557 490,00 €	582 606,96 €
73	Impôts et taxes	3 666 290,00 €	3 810 627,49 €
74	Dotations, subventions et participations	2 328 775,00 €	2 377 425,81 €
75	Autres produits de gestion courante	4 300,00 €	2 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 035,45 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>7 040 204,70 €</b>	<b>6 824 809,01 €</b>
Niveau de réalisation		96,94 %	
Résultat sur l'exercice (excédent)		+ 721 583,02 €	
Résultat antérieur reporté (excédent)		+ 475 204,70 €	
Résultat cumulé (excédent)		+ 1 196 787,72 €	

### Budget principal compte administratif 2015 Investissement

En 2015, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **2 582 416,40** euros soit **46,08 %** des crédits votés au BP (**55,03 %** hors solde reporté) alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **3 743 540,60** euros soit **66,80 %** des crédits votés. L'excédent d'investissement pour 2015 s'élève donc à **1 161 124,20** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	911 888,31 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	8 145,00 €	8 144,04 €
041	Opérations patrimoniales	307 012,00 €	307 012,00 €
16	Remboursement d'emprunts	40 943,28 €	26 119,88 €
20	Immobilisations incorporelles	190 962,12 €	32 983,04 €
204	Subventions d'équipement versées	413 215,71 €	165 217,75 €
21	Immobilisations corporelles	878 036,81 €	177 760,81 €
23	Immobilisations en cours	2 853 755,94 €	1 865 178,88 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>5 603 959,17 €</b>	<b>2 582 416,40 €</b>
Niveau de réalisation		46,08 %	

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
021	Virement de la section de fonctionnement	573 316,99 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	370 204,00 €	370 080,06 €
041	Opérations patrimoniales	307 012,00 €	307 012,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 446 628,18 €	1 426 773,18 €
13	Subventions d'investissement reçues	2 388 798,00 €	1 579 445,54 €
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €	52 093,00 €
23	Immobilisations en cours	18 000,00 €	8 136,82 €
27	Autres immobilisations financières	100 000,00 €	0,00 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>5 603 959,17 €</b>	<b>3 743 540,60 €</b>
Niveau de réalisation		66,80 %	
Résultat sur l'exercice (excédent)		1 161 124,20 €	
Résultat antérieur reporté (déficit)		- 911 888,31 €	
Résultat cumulé (excédent)		249 235,89 €	

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)		+ 1 882 707,22 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)		+ 1 446 023,61 €

## Les Budgets annexes compte administratif 2015



### Budget annexe ordures ménagères

Ce budget 2015 se clôture avec un excédent cumulé de **345 411** euros sachant qu'une provision pour risque de **116 174,13** euros a été prévue et qu'une subvention attendue de l'ADEME de **115 000** euros n'a pas été versée.

À noter que les écritures d'amortissement pèsent lourd dans ce budget en raison des forts investissements réalisés en 2014 (acquisition des bacs et d'une benne).

Les résultats sont donc conformes aux objectifs recherchés et permettront à la Communauté de Communes de procéder en autofinancement à l'acquisition des prochains équipements (benne, véhicule, bacs de collecte...).

1, 2, 3  
triez !



### Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN

La section de fonctionnement se clôture par un déficit de **25 626,03** euros sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de

**32 755,51** euros, l'excédent cumulé est de **7 129,48** euros. Toutefois une provision pour risque locatif a été réalisée pour **44 508,53** euros en 2015, grâce à des excédents reportés.

La section d'investissement est excédentaire de 12 853,12 euros sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de **85 769,17** euros, elle se solde à **98 622,29** euros.

Pour la cinquième année consécutive ce budget annexe n'est pas équilibré par une subvention du budget principal grâce à un bon taux d'occupation. Globalement ce budget se solde par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de **105 751,77** euros auquel s'ajoute la provision.

### Budget annexe Transport À la Demande

La 6<sup>e</sup> année d'exécution de ce budget TAD traduit la bonne maîtrise de ce budget annexe car la section de fonctionnement s'équilibre avec une subvention du budget principal de **102 040,69** euros, légèrement inférieure aux inscriptions budgétaires. Quant à la section d'investissement elle se solde par un déficit de **289,32** euros mais globalement ce budget se clôture par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de **11 789,10** euros.

### Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2015 Fonctionnement

En 2015, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 546 832,81** euros soit **94,89 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui à **1 479 147,24** euros soit **90,74 %** des crédits votés au BP. L'exercice affiche un déficit de **67 685,57** euros mais un excédent cumulé de **176 878,04** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	170 190,00 €	140 519,76 €
012	Charges de personnel	384 200,00 €	361 719,56 €
023	Virement à la section d'investissement		
042	Opérations d'ordre entre sections	158 388,45 €	155 292,67 €
65	Autres charges de gestion courante	903 400,00 €	875 382,17 €
66	Charges financières	4 986,59 €	4 986,59 €
67	Charges exceptionnelles	9 000,00 €	8 932,06 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>1 630 165,04 €</b>	<b>1 546 832,81 €</b>

Niveau de réalisation 94,89 %

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	244 563,61 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	7 090,10 €
042	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
70	Ventes de produits, prestations de services	1 253 900,96 €	1 357 316,61 €
74	Subventions d'exploitation	121 100,00 €	103 510,62 €
77	Produits exceptionnels	155,84 €	785,28 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0 €	0 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>1 630 165,04 €</b>	<b>1 479 147,24 €</b>

Niveau de réalisation 90,74 %

Résultat sur l'exercice (déficit) -67 685,57 €

Résultat antérieur reporté (excédent) + 244 563,61 €

Résultat cumulé (excédent) + 176 878,04 €

### Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2015 Investissement

En 2015, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **96 354,34** euros alors que le total des recettes s'élève à **163 058,67** euros. Cela permet de dégager un excédent d'investissement de **66 704,33** euros sur l'exercice et un excédent cumulé de **168 533,47** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 799,63 €	10 444,63 €
041	Opérations patrimoniales		
16	Emprunts et dettes assimilées	18 363,14 €	18 363,14 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	234 822,82 €	67 193,30 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	353,27 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>264 985,59 €</b>	<b>96 354,34 €</b>

Niveau de réalisation 36,36 %

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	101 829,14 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opérations d'ordre entre sections	158 743,45 €	155 292,67 €
041	Opérations patrimoniales		
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 413,00 €	7 766,00 €
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
<b>Total RECETTES</b>		<b>264 985,59 €</b>	<b>163 058,67 €</b>

Niveau de réalisation 61,53 %

Résultat sur l'exercice (excédent) 66 704,33 €

Résultat antérieur reporté (excédent) + 101 829,14 €

Résultat cumulé (excédent) + 168 533,47 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)	- 981,24 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)	+ 345 411,51 €

### Budget annexe transport compte administratif 2015 Fonctionnement

En 2015, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **160 883,65** euros soit **95,88 %** des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève quant à lui à **161 473,65** euros soit **96,23 %** des crédits votés dont la subvention émanant du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **102 040,69** euros. Le résultat de l'exercice de **590** euros correspond à un engagement reporté.

### Budget annexe transport compte administratif 2015 Investissement

En 2015, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **2 586,00** euros soit **18,76 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **2 296,68** euros soit **16,66 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement fait état d'un déficit sur l'exercice de **289,32** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011 Charges à caractère général	165 500,00 €	158 586,97 €	
042 Opérations d'ordre entre sections	2 298,00 €	2 296,68 €	
<b>Total DEPENSES</b>	<b>167 798,00 €</b>	<b>160 883,65</b>	

Niveau de réalisation 95,88 %

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
042 Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	
70 Ventes de produits, prestations de services	22 800,00 €	19 025,96 €	
74 Dotations, subventions et participations	144 547,00 €	141 996,69 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>167 798,00 €</b>	<b>161 473,65 €</b>	

Niveau de réalisation 96,23%

Résultat sur l'exercice 590,00 €

Résultat antérieur reporté 0,00 €

Résultat cumulé 590,00 €

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
040 Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	
21 Immobilisations corporelles	6 000,00 €	2 135,00 €	
23 Immobilisations en cours	7 335,42 €	0,00 €	
<b>Total DEPENSES</b>	<b>13 786,42 €</b>	<b>2 586,00 €</b>	

Niveau de réalisation 18,76%

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	11 488,42 €	0,00 €	
040 Opérations d'ordre entre sections	2 298,00 €	2 296,68 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>13 786,42 €</b>	<b>2 296,68 €</b>	

Niveau de réalisation 16,66%

Résultat sur l'exercice (déficit) -289,32 €

Résultat antérieur reporté (excédent) +11 488,42 €

Résultat cumulé (excédent) +11 199,10 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)	300,68 €
Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)	+11 789,10 €

**Budget annexe  
centre d'affaires Pierre CARMEN  
compte administratif 2015  
Fonctionnement**

En 2015, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **156 800,43** euros soit **93,68 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **131 174,40** euros soit **78,37 %**. La section de fonctionnement se solde par un déficit de **25 626,03** euros mais une provision pour risque locatif a été réalisée à hauteur de **44 508,53** euros sur l'exercice.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	34 250,00 €	26 836,89 €
012	Charges de personnel	3 500,00 €	3 343,12 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	3 000,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	73 652,00 €	73 649,91 €
66	Charges financières	8 461,98 €	8 461,98 €
68	Dotations amortissements et provisions	44 508,53 €	44 508,53 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>167 372,51 €</b>	<b>156 800,43 €</b>

Niveau de réalisation

93,68%

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	32 755,51 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
70	Produits des services	26 000,00 €	21 277,90 €
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00 €	68 280,97 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>167 372,51 €</b>	<b>131 174,40 €</b>

Niveau de réalisation

78,37%

Résultat sur l'exercice (déficit) -25 626,03 €

Résultat antérieur reporté (excédent) +32 755,51 €

Résultat cumulé (excédent) +7 129,48 €

**Budget annexe  
centre d'affaires Pierre CARMEN  
compte administratif 2015  
Investissement**

En 2015, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **61 497,34** euros soit **38,58 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **74 350,46** euros soit **46,64 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **12 853,12** euros.

DEPENSES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues d'investissement	7 307,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	19 696,81 €	19 696,81 €
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 000,00 €	185,00 €
23	Immobilisations en cours	72 800,36 €	0,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>159 421,17 €</b>	<b>61 497,34 €</b>

Niveau de réalisation

38,58%

RECETTES		2015	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	85 769,17 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	73 652,00 €	73 649,91 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	700,55 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>159 421,17 €</b>	<b>74 350,46 €</b>

Niveau de réalisation

46,64%

Résultat sur l'exercice (excédent) +12 853,12 €

Résultat antérieur reporté (excédent) +85 769,17 €

Résultat cumulé (excédent) +98 622,29 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit) -12 772,91 €

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) +105 751,77 €

# Moyens généraux

Les différents services sont regroupés en différentes pôles autour du Directeur Général dont le pôle Moyens Généraux qui regroupe les services Ressources humaines, Finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

Statistiques annuelles de l'accueil - année 2015

standard téléphonique	accueil physique	courriers reçus	courriers envoyés	permanence HRU	permanence CCI 70
8 611	4 487	6 110	12 532	11	16

## 2015 en quelques chiffres

**93** agents au 31/12/2015  
**75** titulaires soit 59,17 ETP  
**18** non titulaires soit 12,13 ETP

**Volet carrières**  
**346** arrêtés  
**90** contrats  
**4** comités techniques réunis

**Volet paie**  
**1 365** paies

**Volet formation**  
**49** agents sont partis en formation  
**179,5** jours de formation  
 Budget formation : **24 431,70** euros

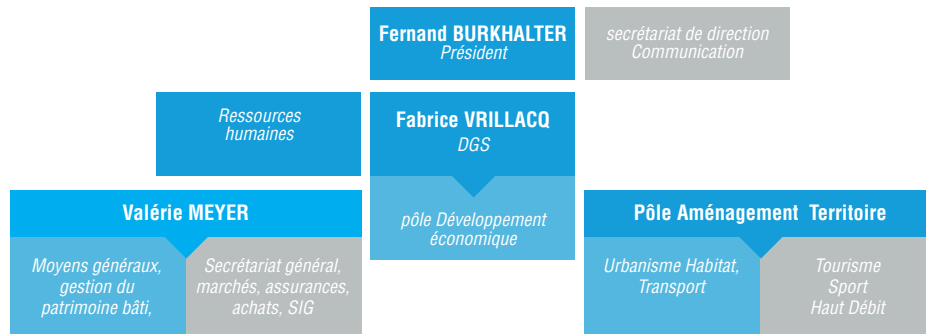
**Marchés publics**  
 Pour l'année 2015, on dénombre  
**413** marchés répartis comme suit :  
**134** marchés de services  
**25** marchés de travaux  
**254** marchés de fournitures

**Finances – Comptabilité**  
**4 131** mandats  
**1 172** titres  
**23 352** factures calculées pour les OM  
**4 231** factures périscolaires  
**2 233** prélèvements périscolaires

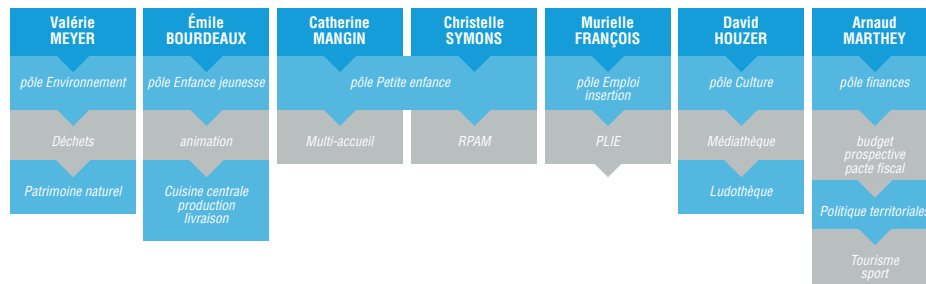
**Volet social**

- *Chèques vacances*  
**5 480** chèques distribués pour 84 bénéficiaires
- *Mutuelle*  
**63** bénéficiaires au 31/12/2015
- *Comité des œuvres sociales*  
 Subvention de **15 705** euros versés au COS  
 (Bon de Noël, bons de rentrées, sorties, chèques lire et disques, cartes fracas)
- *Allocations vacances*  
**3 324,81** euros versés pour 16 bénéficiaires

# Organigramme



## équipe de direction



# Le mot du Directeur



## Le mot du Directeur

Ce rapport d'activité illustre la diversité des domaines d'intervention qui ont été confiés année après année à notre communauté de communes. Toutes ces compétences exercées par notre groupement sont orientées vers le même objectif, celui de tout mettre en œuvre pour assurer le mieux-être et le mieux vivre ensemble des habitants du Pays d'Héricourt.

Sous l'action volontariste des élus qui portent une vision prospective du développement de notre territoire, les services communautaires démontrent chaque jour leur engagement et leur dévouement et ce rapport annuel témoigne aussi de leur mobilisation pour rendre le meilleur service aux publics. Je tiens à les féliciter tous pour leur sérieux dans la qualité du travail rendu.

Je retiendrais pour 2015 trois faits marquants. Tout d'abord, l'ouverture du service commun d'Application du Droit des Sols dont les élus ont très vite souligné l'excellente qualité du travail effectué. Il s'agit d'un premier exercice particulièrement réussi de la mutualisation des services qui prend désormais tout son sens et qui marque sans nul doute la première pierre d'un chemin qui nous reste encore à construire.

Ensuite, je veux insister sur la concrétisation du pacte fiscal et financier qui lie la Communauté de communes et ses 20 communes et qui a pris ses pleins effets en 2015. Ce pacte formalise des engagements forts pour optimiser nos ressources financières et atténuer au maximum les effets de la réduction des concours financiers et permettre ainsi de s'engager encore dans de nouveaux projets et nouveaux challenges. J'en veux pour exemple la décision de transférer l'école de musique municipale à la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016. C'est un beau défi car c'est un bel équipement culturel qui étoffera encore davantage notre panel d'actions.

Enfin et de manière transversale, j'ai souhaité cette année avec le concours précieux du service RH anticiper la réforme de l'évaluation professionnelle des agents qui avec la suppression de la notation va bouleverser fondamentalement la conduite des entretiens professionnels. C'est un exercice complexe engagé à titre expérimental dès 2015 mais qui participe lui aussi à favoriser les échanges professionnels, à donner toute sa place à chaque agent et à fixer des objectifs individuels qui doivent concourir aux objectifs collectifs décidés par la collectivité.

Je souhaite à tous une bonne lecture de ce document qui est le reflet de la dynamique de notre territoire

**Fabrice VRILLACQ**

Directeur Général des Services  
de la communauté de communes  
du pays d'Héricourt



**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de communes

Maison du Territoire  
3 rue Niemöller  
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70  
fax : 03 84 46 98 71

[contact@payshericourt.fr](mailto:contact@payshericourt.fr)

**[payshericourt.fr](http://payshericourt.fr)**



- BREVILLIERS
- BUSSUREL
- CHAGEY
- CHAMPEY
- CHALONVILLARS
- CHAVANNE
- CHENEBIER
- COISEVAUX
- COURMONT
- COUTHENANS
- ÉCHENANS/S/M<sup>1</sup> VAUDOIS
- ÉTOBON
- HÉRICOURT
- LUZE
- MANDREVILLARS
- SAULNOT
- TAVEY
- TRÉMOINS
- VERLANS
- VILLERS SUR SAULNOT
- VYANS LE VAL